



**ACADÉMIE  
DE BORDEAUX**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**BIENVENUE**

**dans l'académie de Bordeaux**



**Rentrée 2021**



mgen<sup>★</sup>

GRUPE **vyv**

POUR SON AUTHENTICITÉ

# J'AI CHOISI MGEN

Martin Fourcade a choisi MGEN pour son engagement à protéger la santé des personnes en toutes circonstances. Authentiquement mutualiste, MGEN rend accessibles les meilleurs soins à tous. Rejoignez-la.

www.antigel.agency - 02209 - Avril 2021 - © Hervé Thouroude - Document non contractuel.

**MARTIN FOURCADE**  
CHAMPION DU MONDE &  
CHAMPION OLYMPIQUE  
DE BIATHLON

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, MGEN Vie, immatriculée sous le numéro SIREN 441 922 002, MGEN Fila, immatriculée sous le numéro SIREN 440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. MGEN Action sanitaire et sociale, immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 913, MGEN Centres de santé, immatriculée sous le numéro SIREN 477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du Code de la mutualité. Siège social : 3 square Max-Hymans - 75748 Paris CEDEX 15.

Anne Bisagni-Faure  
 Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine  
 Rectrice de l'académie de Bordeaux  
 Chancelière des universités



## Bienvenue dans l'académie de Bordeaux Rentrée 2021

Chers personnels,

Je vous souhaite la bienvenue dans l'académie de Bordeaux.

Après deux années scolaires marquées par la crise sanitaire, la rentrée 2021 est placée sous le signe de l'égalité des chances et d'un accompagnement plus personnalisé des élèves qui en ont le plus besoin. Elle voit se poursuivre la dynamique résolument engagée pour l'élévation générale du niveau scolaire et la réduction des inégalités, les fondements d'une École à la fois lieu d'épanouissement et de réussite pour tous.

Parmi les défis à relever, la qualité de l'accueil et du suivi des élèves sur les premières semaines de classe revêt cette année une importance particulière, notamment en matière de consolidation des apprentissages pour ceux d'entre eux que les effets de la crise sanitaire auraient particulièrement impactés. L'expertise acquise par les équipes au fil des derniers mois en matière d'organisation pédagogique et d'usage élargi du numérique éducatif est un atout précieux pour construire cet accompagnement personnalisé, avec en appui des moyens supplémentaires dégagés à cet effet.

La maîtrise des savoirs fondamentaux, notamment la lecture, et l'inclusion scolaire sont une nouvelle fois au cœur de notre action dans cette École ouverte et humaniste où les professeurs font vivre et transmettent au quotidien les principes et les valeurs de la République. Une École où se construit le respect de l'autre, qui refuse les violences scolaires sous toutes leurs formes et s'organise pour lutter contre elles.

Ensemble avec les services de l'État en région et en département, avec les collectivités territoriales et nos partenaires associatifs, culturels et sportifs, nous allons continuer à œuvrer pour la réussite de chaque élève. De telles alliances éducatives conforteront dès la rentrée la place de l'éducation artistique et culturelle et du sport qui sont autant d'outils au service de l'égalité des chances. La poursuite du travail foisonnant engagé depuis plusieurs années autour de l'éducation au développement durable participe également tout naturellement de cette dynamique.

Une dimension d'ouverture que viendront compléter de nombreuses actions organisées dans le cadre de la présidence française de l'Union Européenne, en lien avec la poursuite du déploiement sur le territoire académique du Plan Langues vivantes dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés ainsi que l'encouragement aux mobilités.

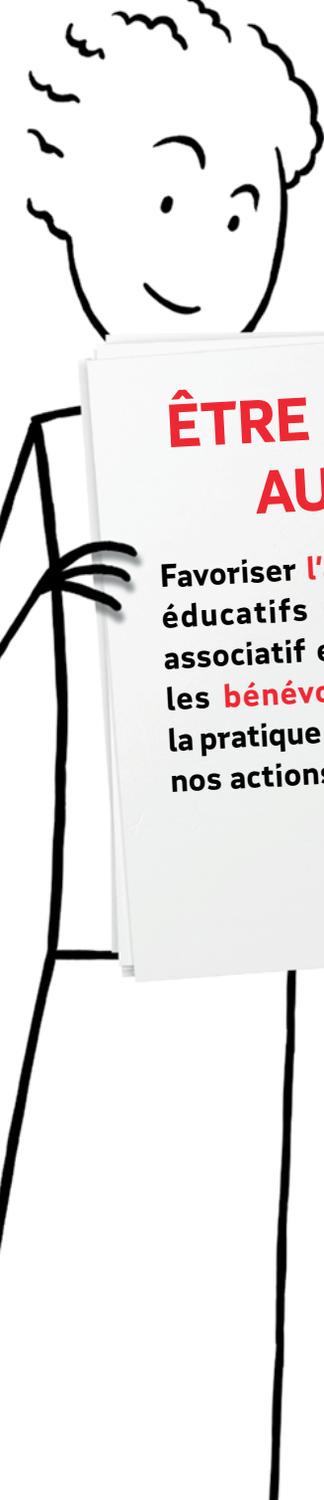
Riche d'opportunités nouvelles, la rentrée 2021 est également marquée dans notre académie par deux temps forts. D'une part, le déploiement d'une feuille de route RH académique ambitieuse pour mieux répondre aux besoins de chaque personnel et renforcer la qualité de vie au travail. D'autre part, le lancement au 15 septembre 2021 du projet académique 2021-2025 qui a vocation à nourrir au quotidien l'ensemble de nos réflexions, dans les écoles et les établissements scolaires comme dans les services académiques.

Les services du rectorat de Bordeaux et des cinq directions des services départementaux de l'Éducation nationale de l'académie, les chefs d'établissement, les corps d'inspection et l'ensemble de la communauté scolaire sont mobilisés pour vous accueillir, vous guider, vous conseiller et vous aider à remplir votre mission.

L'académie s'engage notamment à améliorer l'accueil et la prise de poste des personnels nouvellement nommés. Pour mettre en œuvre cet objectif, nous expérimentons, dès cette rentrée, une action solidaire de mentorat à destination ces personnels dans les départements du Lot-et-Garonne et de la Dordogne et au rectorat de Bordeaux. Un pair positionné en dehors de la ligne hiérarchique et ayant une bonne expérience locale de sa fonction va ainsi accueillir et accompagner un collègue qui découvre ce nouvel environnement afin de développer son sentiment d'appartenance à la communauté éducative et au territoire académique.

Je remercie celles et ceux qui ont contribué à la rédaction de cette plaquette destinée à vous faire découvrir l'académie de Bordeaux et à y faciliter vos premiers pas. Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une heureuse installation et une excellente année scolaire 2021-2022.

 Anne Bisagni-Faure



## ÊTRE ASSUREUR MILITANT AUJOURD'HUI C'EST :

Favoriser **l'accès à l'éducation** et proposer des outils éducatifs gratuits **pour tous**, soutenir le monde associatif et agir pour l'inclusion, accompagner tous les **bénévoles** et éducateurs qui rendent possible la pratique du sport, mettre **l'humain au cœur** de toutes nos actions et de tous nos choix.

**#ChaqueActeCompte**

[www.chaqueactecompte.fr](http://www.chaqueactecompte.fr)



assureur militant

Insultes, agressions,  
accidents... contre les  
risques du métier,  
vous avez prévu quoi ?

# OFFRE MÉTIER DE L'ÉDUCATION

**L'ASL : DÉLÉGATION  
DE DORDOGNE**

82 avenue  
Georges Pompidou BP 80010  
24001 PERIGUEUX CEDEX  
05 53 08 96 83  
asl024@autonomesolidarite.fr

**L'ASL : DÉLÉGATION  
DE LA GIRONDE**

18 rue Quintin  
33000 BORDEAUX  
05 56 24 68 16  
asl033@autonomesolidarite.fr

**L'ASL : DÉLÉGATION  
DES LANDES**

39 avenue Victor Hugo  
40100 DAX  
Tél. : 05 58 56 17 34  
asl040@autonomesolidarite.fr

**L'ASL : DÉLÉGATION  
DU LOT-ET-GARONNE**

72 avenue Jean Jaurès  
47000 AGEN  
05 53 68 63 89  
asl047@autonomesolidarite.fr

**L'ASL : DÉLÉGATION DES  
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**

7 Résidence du Parc  
Boulevard du BAB  
64100 BAYONNE  
05 59 46 32 66  
asl064@autonomesolidarite.fr

[www.autonome-solidarite.fr](http://www.autonome-solidarite.fr)  
[www.maif.fr/offreeducation](http://www.maif.fr/offreeducation)



# PHYSIQUE

The presentation slide contains the following text:

- Le squelette est composé de 206 os.
- Il est divisé en deux parties : le squelette axial et le squelette appendiculaire.
- Le squelette axial comprend le crâne, la colonne vertébrale et le sternon.
- Le squelette appendiculaire comprend les bras et les jambes.
- Les os sont reliés entre eux par des articulations.
- Le squelette a plusieurs fonctions : il soutient le corps, protège les organes vitaux et permet les mouvements.



Éditorial.....	3
Sommaire.....	7

1.

<b>La région académique Nouvelle-Aquitaine.....</b>	<b>8</b>
La carte de la région académique.....	9
La gouvernance de la région académique.....	10
Les organigrammes.....	12
Les chiffres clés.....	14

2.

<b>L'académie de Bordeaux.....</b>	<b>15</b>
Les chiffres clés.....	16
La gouvernance et le fonctionnement de l'académie.....	18
L'organigramme.....	20
Les acteurs de l'éducation.....	23

3.

<b>Vos contacts utiles.....</b>	<b>26</b>
La direction des relations et ressources humaines.....	27
La GRH de proximité.....	27
Qui vous gère ?.....	28
Rémunération et déroulement de carrière.....	30
Pension.....	30
Vos droits à la formation.....	30
Votre accompagnement RH.....	30
La direction de la gestion de l'enseignement privé.....	31
Le système d'information et services numériques.....	33
L'équipe académique Valeurs de la République.....	35
L'équipe mobile de sécurité académique.....	35
La communication.....	38

4.

<b>Les directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN).....</b>	<b>39</b>
DSDEN de la Dordogne.....	40
DSDEN de la Gironde.....	42
DSDEN des Landes.....	44
DSDEN du Lot-et-Garonne.....	46
DSDEN des Pyrénées-Atlantiques.....	48

5.

<b>Annuaire simplifié.....</b>	<b>50</b>
Calendrier scolaire.....	58
Glossaire.....	60

1.

LA RÉGION  
ACADÉMIQUE  
**NOUVELLE-  
AQUITAINE**



Délégation régionale académique au numérique éducatif (DRANE)

Délégation régionale académique des relations européennes, internationales et de la coopération (DRAREIC)

Service inter-académique formation des personnels d'encadrement (SIAFPE)

Délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue et à l'apprentissage (DRAFPICA)

Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)

Délégation régionale académique de la politique immobilière de l'État (DRAPIE)

Délégation régionale académique des achats de l'État (DRAAE)

Délégation régionale académique à l'enseignement supérieur (DRAES)

Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI)

Service inter-académique éducation artistique et culturelle (SIAEAC)



Délégation régionale académique à l'insertion professionnelle, à l'orientation et à la lutte contre le décrochage scolaire (DRAIOLDS)

Service inter-académique affaires juridiques (SIAJ)

### La gouvernance de la région académique

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance des services déconcentrés **qui est entrée en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020**, les compétences des recteurs des régions académiques ont été renforcées. L'ensemble des académies est maintenu.

#### La rectrice de région académique Nouvelle-Aquitaine : Anne BISAGNI-FAURE

**Directrice de cabinet :** Cynthia ESPINOSA

ce.recteur@ac-bordeaux.fr

Tél : 05 57 57 38 00



- Est chancelière des universités.
- Est l'interlocutrice des partenaires régionaux (Préfecture de région et Conseil régional).
- Fixe les orientations stratégiques et assure la coordination des

politiques de la région académique.

- Arrête l'organisation fonctionnelle de la région académique.
- Détermine les attributions et le schéma de mutualisation des moyens des services régionaux et inter-académiques.

#### Les rectrices d'académie

**Anne BISAGNI-FAURE,**

rectrice de l'académie de Bordeaux

**Carole DRUCKER-GODARD,**

rectrice de l'académie de Limoges

**Bénédicte ROBERT,**

rectrice de l'académie de Poitiers

- Arrêtent l'organisation fonctionnelle et territoriale de l'académie et les attributions de leurs services.
- Décident et agissent dans le cadre des orientations stratégiques définies au niveau régional.
- Exercent les missions relatives au contenu et à l'organisation de l'action éducatrice ainsi qu'à la gestion des personnels et des établissements scolaires.
- Ont autorité sur les inspecteurs d'académie et les directeurs académiques des services de l'Education nationale (DASEN).

### Le recteur délégué pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation : Claudio GALDERISI

**Directeur de cabinet, chargé de mission :**

Vincent SIMON

ce.recteur-delegue-esri@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr

Tél : 05 57 57 35 16

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la région académique Nouvelle-Aquitaine est devenue le nouvel échelon pour simplifier et améliorer la gouvernance des politiques éducatives, de formation, de recherche et d'innovation.



Le recteur délégué pour l'ESRI exerce les missions qui lui sont déléguées par la rectrice de région académique, chancelière des universités, en lien avec les rectrices des académies

de Limoges et de Poitiers. Il est en charge des dossiers relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la région académique et a donc la responsabilité de piloter ces dossiers. Il assure le suivi et l'accompagnement des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche du territoire, ainsi que des opérations immobilières de l'ESR. Il veille au lien entre l'enseignement scolaire et le supérieur et assure un suivi régional des instituts nationaux du professorat et de l'éducation (INSPE).

Le délégué régional académique à la recherche et à l'innovation est placé sous l'autorité de la rectrice de région académique, et par délégation, sous l'autorité du recteur délégué à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation, qu'il conseille dans les domaines de la recherche, de la technologie, de l'innovation et de la culture scientifique, technique et industrielle.

En savoir plus : [www.ac-bordeaux.fr/esri](http://www.ac-bordeaux.fr/esri)

## Le secrétaire général de la région académique : Vincent PHILIPPE

### Adjoint au secrétaire général de région académique pour l'ESRI : Fabrice BLANQUIE

ce.sgra@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr

Tél. : 05 57 57 38 21

Le secrétariat général de région académique est chargé de concevoir, de mettre en œuvre et d'accompagner la nouvelle organisation fonctionnelle et territoriale des services de la région académique, conformément aux dispositions du décret n° 2019- 1200 du 20 novembre 2019.

Il a pour mission d'assurer l'administration de la région académique en appui de la rectrice de région académique et du recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation dans leurs missions :

- de pilotage, sous l'autorité de la rectrice de région académique, des services régionaux pour la mise en œuvre des stratégies de la région académique,

- de pilotage et de suivi des Budgets Opérationnels de Programme (BOP) régionaux : programmes « Soutien de la politique de l'éducation nationale » (214), « Formations supérieures et enseignement universitaire » (150), « Vie étudiante » (231), « Relance » et d'accompagnement des BOP « Jeunesse, éducation populaire et vie associative » (163) et « Sports » (219),
- d'appui à la coordination (circuits, vie des instances, liens avec les institutions présentes dans la région Nouvelle-Aquitaine...),
- d'accompagnement à la conception et la mise en œuvre de la nouvelle organisation fonctionnelle et territoriale de la région académique (services régionaux et inter-académiques),
- de pilotage et de suivi régional des enquêtes et outils nationaux,
- d'appui à l'analyse des données et outils d'aide à la décision,
- d'accompagnement au changement.

En savoir plus :

[www.ac-bordeaux.fr/region\\_academique](http://www.ac-bordeaux.fr/region_academique)



## L'organigramme de la région académique

### Anne BISAGNI-FAURE

Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine  
Rectrice de l'académie de Bordeaux  
Chancelière des universités

**Cynthia ESPINOSA**  
*Directrice de cabinet*

### Secrétariat général de région académique

#### Vincent PHILIPPE

*Secrétaire général de région académique*

#### Fabrice BLANQUIE

*Secrétaire général adjoint de région académique  
Délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation*

#### Sonia YASSA

*Chargée de mission*

#### Stéphane GASNIER

*Chargé de mission*

### Claudio GALDERISI

Recteur délégué pour  
l'Enseignement Supérieur, la  
Recherche et l'Innovation

**Vincent SIMON**  
*Directeur de cabinet*

### Délégations régionales académiques

Délégation régionale académique  
à la formation professionnelle  
initiale et continue  
et à l'apprentissage  
(DRAFPICA)

#### Thierry KESSENHEIMER

*Délégué régional académique*

Délégation régionale académique  
à l'insertion professionnelle,  
à l'orientation et à la lutte  
contre le décrochage scolaire  
(DRAIOLDS)

#### Marc DUROUDIER

*Délégué régional académique*

Délégation régionale académique  
des relations européennes,  
internationales et de la coopération  
(DRAREIC)

#### Séverine VERSCHAEVE

*Déleguée régionale académique*

Délégation régionale académique  
de la politique immobilière de l'État  
(DRAPIE)

#### Laurent KEISER

*Délégué régional académique*

Délégation régionale académique  
à l'enseignement supérieur (DRAES)

#### Maud MAILLARD

*Déleguée régionale académique*

Délégation régionale académique  
à la jeunesse, à l'engagement  
et aux sports (DRAJES)

#### Matthias LAMARQUE

*Délégué régional académique*

Délégation régionale académique  
au numérique éducatif (DRANE)

#### Sébastien GOULEAU

*Délégué régional académique*

Délégation régionale académique  
à la recherche et à l'innovation  
(DRARI)

#### Dominique REBIÈRE

*Délégué régional académique*

Délégation régionale académique  
des achats de l'État (DRAAE)

#### Sarah ONILLON

*Directrice des affaires financières*

## L'organigramme de la collaboration inter-académique

Les services inter-académiques constituent des pôles d'expertise qui mettent en place des ressources diverses à disposition de l'ensemble des services relevant de leur périmètre.

Ils sont placés sous l'autorité hiérarchique de la rectrice de l'académie d'implantation et sous l'autorité fonctionnelle de chacune des rectrices pour qui ils exécutent leurs missions.

### Anne BISAGNI-FAURE

Rectrice de la région académique  
Nouvelle-Aquitaine

Rectrice de l'académie de Bordeaux  
Chancelière des universités

**Cynthia ESPINOSA**

*Directrice de cabinet*

### Carole DRUCKER-GODARD

Rectrice de l'académie de Limoges

**Freddy TARAYRE**

*Directeur de cabinet*

### Bénédicte ROBERT

Rectrice de l'académie de Poitiers

**Marie BREGEON**

*Directrice de cabinet*

### Xavier LE GALL

*Secrétaire général académique  
de Bordeaux*

### Yvan GUIBAULT

*Secrétaire général académique  
de Limoges*

### Jean-Jacques VIAL

*Secrétaire général académique  
de Poitiers*

### Service inter-académique

Service inter-académique  
éducation artistique et culturelle  
(SIAEAC)

**Catherine DARROUZET**

*Chef de service*

### Service inter-académique

Service inter-académique  
affaires juridiques  
(SIAJ)

**Étienne LEFLAIVE**

*Chef de service*

### Service inter-académique

Service inter-académique  
formation des personnels  
d'encadrement (SIAFPE)

**Jean Charles LIMIER**

*Chef de service*



La région académique Nouvelle-Aquitaine, la plus vaste de France (16 % du territoire national) avec ses 84 061 km<sup>2</sup> et 12 départements, administre près de 6 000 écoles et établissements, accueillant plus d'un million d'élèves et d'étudiants.

### LA RÉGION NOUVELLE- AQUITAINE

plus grande région  
de France mais  
faiblement densifiée

**12**  
départements

**84 000 km<sup>2</sup>**  
de superficie

**6 millions**  
d'habitants

**4<sup>ème</sup> région**  
la plus peuplée  
de France

**9,4 %**  
de la population  
nationale



### Les établissements scolaires, les universités et les établissements d'enseignement supérieur

- 4 809 écoles (maternelles et élémentaires)
- 638 collèges
- 197 lycées généraux et technologiques
- 136 lycées professionnels
- 10 établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)
- 6 universités
- 16 écoles d'ingénieurs (publiques et privées)
- 2 Instituts d'Études Politiques



### Les élèves et les étudiants

- 1 175 488 élèves et étudiants dont :
  - 506 084 en écoles (maternelles et élémentaires)
  - 276 480 en collège
  - 182 082 en lycée dont :
    - 131 250 en lycée général et technologique
    - 50 832 en lycée professionnel
  - 1 183 en EREA
  - 209 658 étudiants



### Les personnels

- 97 648 personnels parmi lesquels :
  - 64 717 enseignants dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré dont :
    - 25 509 dans le 1<sup>er</sup> degré
    - 39 208 dans le 2<sup>nd</sup> degré
  - 9 932 personnels d'encadrement, d'orientation, d'éducation et ATSS
  - 14 282 personnels dans l'enseignement supérieur public\*

\*Source : Oreams 2019 (RCE) / BI - BR 2019 NON  
RCE Emplois dans les établissements d'enseigne-  
ment supérieur publics

2.

L'ACADÉMIE  
**DE BORDEAUX**

## Les chiffres clés



### Population scolarisée public et privé : 734 133 élèves et étudiants

(prévision rentrée 2021/2022)

#### 301 600 élèves dans le 1<sup>er</sup> degré

(Rentrée 2021  
public et privé sous et hors  
contrat)

- 106 919 en pré élémentaire  
dont 96 615 dans le public et 12 304 dans le privé.
- 192 165 en élémentaire  
dont 168 458 dans le public et 23 707 dans le privé.
- 2 516 dans les ULIS-écoles  
dont 2 293 dans le public et 223 dans le privé.
- 265 366 dans le public, 34 275 dans le privé sous contrat et 1 959 dans le privé hors contrat tous cycles confondus à la rentrée 2021.

#### 271 629 élèves dans le 2<sup>nd</sup> degré hors post-bac

(Rentrée 2021  
public et privé sous contrat)

- 162 673 (collège, SEGPA)  
dont 131 989 dans le public et 30 684 dans le privé sous contrat.
- 544 élèves dans les 5 EREA.
- 78 255 en lycée général et technologique dont 63 689 dans le public et 14 566 dans le privé sous contrat.
- 30 701 en lycée professionnel dont 24 595 dans le public et 6 106 dans le privé sous contrat.
- 756 dans le privé hors contrat tous cycles confondus à la rentrée 2021

#### 27 756 apprentis

(au 31/12/2020)

- 27 756 apprentis ayant signé un contrat et formés dans l'académie.
- 107 Centres de Formation d'Apprentis (Éducation Nationale).

#### 133 148 étudiants dans le supérieur

(Rentrée 2019)

- 16046 en Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) et Sections de Techniciens Supérieurs (STS).
- 77 886 à l'université (y compris IUT, IUP, écoles d'ingénieurs rattachées et INSPE).
- 33 216 dans les autres écoles d'enseignement supérieur hors université, tous secteurs.



### Nombre d'écoles et d'établissements

#### 2 637 écoles

- 614 pré élémentaires  
dont 613 dans le public, 1 dans le privé sous contrat.
- 2 023 élémentaires  
dont 1806 dans le public, 217 dans le privé sous contrat.

#### 547 établissements du 2<sup>nd</sup> degré

- 350 collèges  
dont 260 dans le public, 90 dans le privé sous contrat.
- 109 lycées (dont 73 dans le public, 36 dans le privé sous contrat).
- 83 lycées professionnels (dont 58 dans le public, 25 dans le privé sous contrat).
- 5 établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) publics.

#### Implantations universitaires

- 3 universités : Université de Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne et Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- 4 IUT.
- 1 Institut Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE).
- 9 écoles d'ingénieurs.
- 1 Institut d'Études Politiques (Sciences Po Bordeaux).



## Le personnel de l'Éducation nationale dans l'académie (bilan social janvier 2021)

**50 940**  
personnels\*

\*public et privé  
confondus

**47 823**  
dans l'enseignement  
public

### Enseignement public

- 16 705 personnels du 1<sup>er</sup> degré dont **12 276 enseignants**.
- 27 686 personnels du 2<sup>nd</sup> degré dont **18 836 enseignants**.
- 3 432 personnels adjoints techniques des établissements d'enseignement du second degré public.

### Enseignement privé sous contrat

- 2 016 personnels du 1<sup>er</sup> degré dont 1 937 enseignants (maîtres contractuels et suppléants).
- 4 194 personnels du 2<sup>nd</sup> degré dont 4 098 enseignants (y compris suppléance et remplacement).



## Le budget académique



La rectrice de l'académie de Bordeaux est directement responsable de la gestion d'un budget de plus de **3,3 milliards d'euros** dont près de 95 % sont consacrés à la rémunération des personnels.

### Ce budget est réparti en cinq programmes :

- enseignement privé des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés ;
- enseignement scolaire public du 1<sup>er</sup> degré ;
- enseignement scolaire public du 2<sup>nd</sup> degré ;
- soutien de la politique de l'Éducation nationale ;
- vie de l'élève.

Outre les Budgets Opérationnels de Programme (BOP) académiques, les services académiques assurent également les dépenses afférentes à des BOP centraux (enseignement supérieur, vie de l'étudiant).

### Dépenses prévisionnelles 2021 en millions d'euros

BOP 139 : enseignement privé	308 M€
BOP 140 : 1 <sup>er</sup> degré public	1 050 M€
BOP 141 : 2 <sup>nd</sup> degré public	1 615 M€
BOP 214 : soutien de la politique de l'Éducation nationale	68 M€
BOP 230 : vie de l'élève	268 M€

Sous-total BOP académiques : **3 311 M€**

## La gouvernance de l'académie

### Dans les services académiques rectoraux

#### La rectrice d'académie

Nommée par décret du président de la République en conseil des ministres, la rectrice représente dans l'académie le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Placée sous l'autorité directe des ministres qu'elle représente, elle est responsable de la totalité du service public d'éducation dans l'académie, de la maternelle à l'université et exerce aussi des compétences dans le domaine de l'enseignement privé sous contrat. La rectrice :

- veille à l'application de toutes les dispositions législatives et réglementaires se rapportant aux ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et de l'Innovation ;
- définit les objectifs de la stratégie académique d'application de la politique éducative nationale, en particulier la nature des formations et des conditions d'affectation des élèves ;
- a compétence sur la gestion des personnels et des établissements ;

- est responsable des relations avec les milieux politiques, économiques, socio-professionnels et notamment les collectivités territoriales ;
- intervient dans le programme régional de formation conduit par le conseil régional ;
- est rectrice coordonnatrice de la zone de défense sud-ouest et rectrice coordonnatrice de l'unité pédagogique régionale en milieu pénitentiaire (académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers).

#### Le secrétaire général d'académie



Nommé sur emploi fonctionnel, le secrétaire général exerce pour une période de durée déterminée. Il est l'adjoint de la rectrice chargée, sous son autorité, de l'administration

de l'académie. À ce titre, il prépare et met en œuvre les décisions de la rectrice, en lien avec l'ensemble des acteurs de l'académie. Responsable de l'ensemble des services administratifs du rectorat, il anime et coordonne l'action des directeurs et responsables de services. Il participe à la mise en œuvre de la politique éducative et contribue au dialogue social.



## Les secrétaires généraux d'académie adjoints

Sous l'autorité du secrétaire général d'académie, ils élaborent avec les services les mesures nécessaires à la définition de la politique académique. Ils veillent à la mise en œuvre de cette politique. Dans l'académie de Bordeaux, ils sont au nombre de trois en charge des secteurs suivants : relations et ressources humaines, pôle expertises et services et enfin pôle de l'organisation scolaire.

## La directrice de cabinet de la rectrice

Elle assiste la rectrice dans la mise en œuvre des orientations de la politique académique et assure les fonctions de coordination et d'animation de l'équipe du cabinet. À ce titre, elle peut se voir confier des dossiers et projets spécifiques relatifs à la politique éducative. Elle gère les relations avec les élus et les partenaires institutionnels (parlementaires, cabinet des présidents des collectivités territoriales et des maires...). Elle coordonne les crises en lien avec le ministère.

## Dans les directions académiques départementales

### L'inspecteur d'académie – Directeur académique des services de l'Éducation nationale (IA-DASEN)

Il est l'un des adjoints de la rectrice et son représentant au niveau départemental. Il est nommé par décret du Président de la République sur proposition du ministre. Dans le cadre de l'organisation fonctionnelle et territoriale arrêtée par le recteur, il :

- dirige les services départementaux de l'Éducation nationale du département dans lequel il est nommé et représente la rectrice dans ce département ;
- participe à la définition d'ensemble de la stratégie académique mettant en œuvre la politique éducative et pédagogique relative aux enseignements primaires et secondaires ;

- met en œuvre, sous l'autorité de la rectrice, la stratégie académique organisant l'action éducatrice dans les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'éducation spécialisée de son département.

## Le secrétaire général de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale

Collaborateur direct de l'IA-DASEN, le secrétaire général assure sous son autorité l'encadrement des services de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale. Il a vocation à l'assister ou le représenter dans les commissions et groupes institutionnels. Il est associé et participe activement à la mise en œuvre de la politique académique dans le département.

## Le fonctionnement de l'académie

En France, la responsabilité de l'éducation nationale est confiée au ministre qui dispose d'une administration territoriale spécifique formée de 18 régions académiques et de 30 académies. Les académies sont placées sous l'autorité de recteurs assistés des secrétaires généraux d'académie et d'inspecteurs d'académie-directeurs académiques des services de l'Éducation nationale.

Ces services déconcentrés se composent dans l'académie de Bordeaux d'un rectorat (situé à Bordeaux) et, au niveau départemental, de cinq directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) implantées à Périgueux en Dordogne, à Bordeaux en Gironde, à Mont-de-Marsan dans les Landes, à Agen dans le Lot-et-Garonne et à Pau dans les Pyrénées-Atlantiques.

Les services académiques rectoraux sont regroupés à Bordeaux sur deux sites :

- le site principal :  
5, rue Joseph de Carayon-Latour ;
- le site Paul-Victor de Sèze :  
3, Terrasse du Front du Médoc  
(quartier Mériadeck).

## Anne BISAGNI-FAURE

Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine  
Rectrice de l'académie de Bordeaux  
Chancelière des universités

### Cabinet

#### Cynthia ESPINOSA

Directrice de cabinet

#### Isabelle DELBEZ

Directrice de cabinet  
adjointe

#### Matthieu FILONI

Chef de cabinet

#### Communication

#### Valérie COURRECH

Directrice  
de la communication

### Inspection

#### COLLÈGE DES IA-IPR

#### Bruno FORESTIER

Doyen du collège des  
inspecteurs d'académie (IA),  
inspecteur pédagogiques  
régionaux (IPR)

#### COLLÈGE DES IEN-ET- EG-IO

#### Pierre POTTEZ

Doyen du collège des  
inspecteur de l'Éducation  
nationale (IEN)

Enseignement technolo-  
gique (ET), enseignement  
général (EG) et information  
et de l'orientation (IO)

### Secrétariat général d'académie

#### Xavier LE GALL

Secrétaire général d'académie

#### Frédérique SALS Mann

Secrétaire générale adjointe  
Déléguée au pôle expertises  
et services

#### Direction des affaires financières (DAF)

#### Sarah ONILLON

Directrice

#### Direction des Examens et des Concours (DEC)

#### Olivier HARMEL

Directeur

#### Direction du conseil de la vie scolaire et des affaires juridiques (DCVSAJ)

#### Thierry LAVIGNE

Directeur

#### Département de la gestion rectorat (DGR)

#### Joseph FERNANDEZ

Directeur

#### Direction des services informatiques (DSI)

#### Patrick BENA ZET

Directeur

#### Direction des constructions et patrimoine (DCP)

#### Laurent KEISER

Directeur

#### Thomas RAMBAUD

Secrétaire général adjoint  
Délégué aux relations et  
ressources humaines (DRRH)

#### Nicolas SANCHEZ

Adjoint au DRRH

#### Direction des personnels enseignants (DPE)

#### Frédérique ZOU-PERY

Directrice

#### Direction de l'encadrement et personnels administratifs, techniques (DEPAT)

#### Romain MARCILLAC

Directeur

#### Direction expertise, paye et pension (DEPP)

#### Pierre PELLETIER

Directeur

#### Service d'appui aux ressources humaines (SARH)

#### Virginie LANDES

Directrice

#### Steven TANGUY

Secrétaire général adjoint  
Délégué à l'organisatoin  
scolaire et universitaire  
(DOSU)

#### Direction des études et de la prospective (DEP)

#### Pascale GUILLOIS

Directrice

#### Direction de la gestion de l'enseignement privé (DGEPE)

#### Jany DUBOIS

Directrice

#### Direction des structures et des moyens (DSM)

#### Caroline PREPOINT

Directrice

#### Contrôle de gestion

#### Sandra AUBRY TESSIER

Cheffe de bureau

## Anne BISAGNI-FAURE

Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine  
Rectrice de l'académie de Bordeaux  
Chancelière des universités

### Conseillers techniques et pédagogiques

Délégation académique à la formation des personnels de l'Éducation nationale (DAFPEN)

**Pierre LACUEILLE**

*Délégué académique*

Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC)

**Frédérique COLLY**

*Déléguee académique*

Délégation académique au numérique éducatif (DANE)

*Recrutement en cours*

*Délégué(e) académique*

Délégation académique aux arts et à la culture (DAAC)

**Catherine DARROUZET**

*Déléguée académique, directrice du service interacadémique pour l'Éducation aux Arts et à la Culture*

Délégation académique à l'éducation aux médias d'information (DAEMI)

**Isabelle MARTIN**

*Déléguée académique*

Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC)

**Bernadette PACCALIN**

*Déléguée académique*

Délégation académique à la vie lycéenne et collégienne (DAVL)

*Recrutement en cours*

*Délégué(e) académique*

Service académique d'information et d'orientation (SAIO)

**Sébastien FOUCHARD**

*Chef de service*

Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et voyageurs (CASNAV)

**Sylvie BAUDEQUIN**

*Responsable académique*

**Pierre KESSAS**

*Conseiller 1<sup>er</sup> degré*

**Corine HÉRON-ROUGIER**

*Médecin conseiller technique*

**Yohann MERCIER**

*Infirmier conseiller technique*

**Marie-Hélène GARDE**

*Assistante sociale conseillère technique*

**Christine COCHE**

*Inspectrice santé et sécurité au travail*

**Jean-François LAFONT**

*Conseiller technique inclusion*

**Anne-Frédérique LEMONNIER**

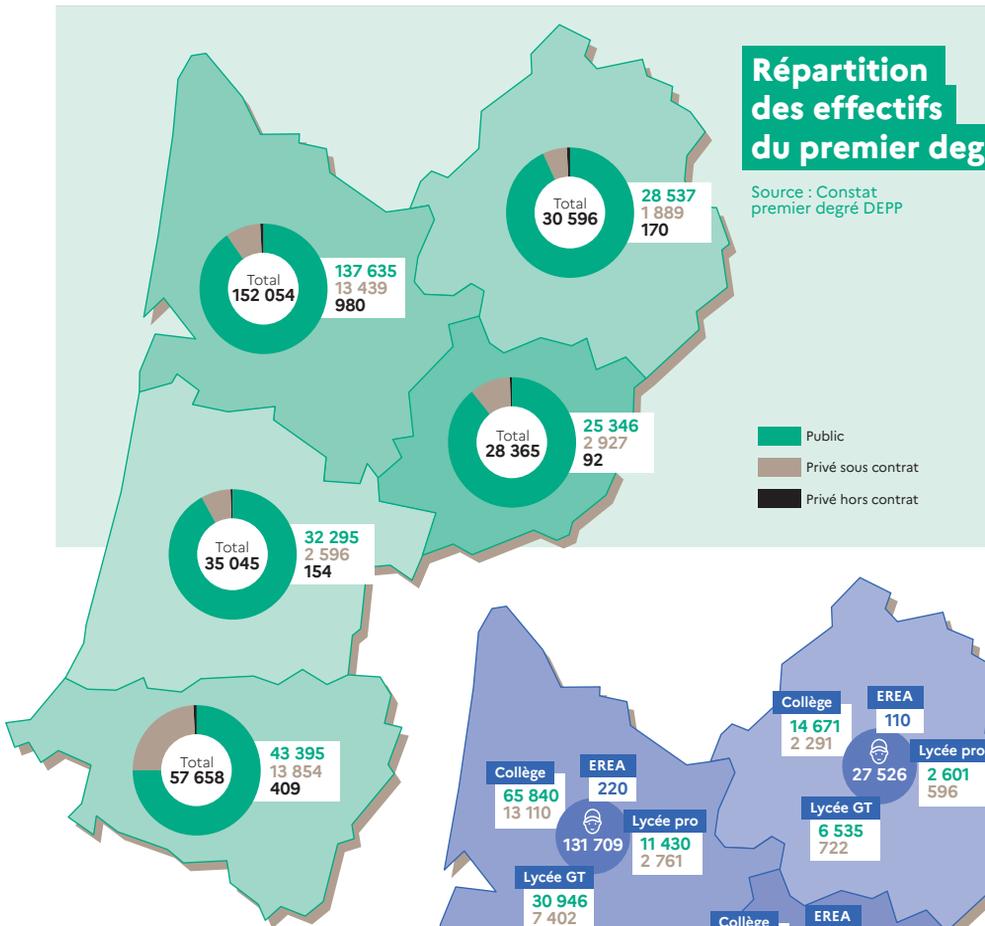
*Conseillère technique établissements et vie scolaire*

**Francis HIVERT**

*Conseiller technique sécurité*

## Répartition des effectifs du premier degré

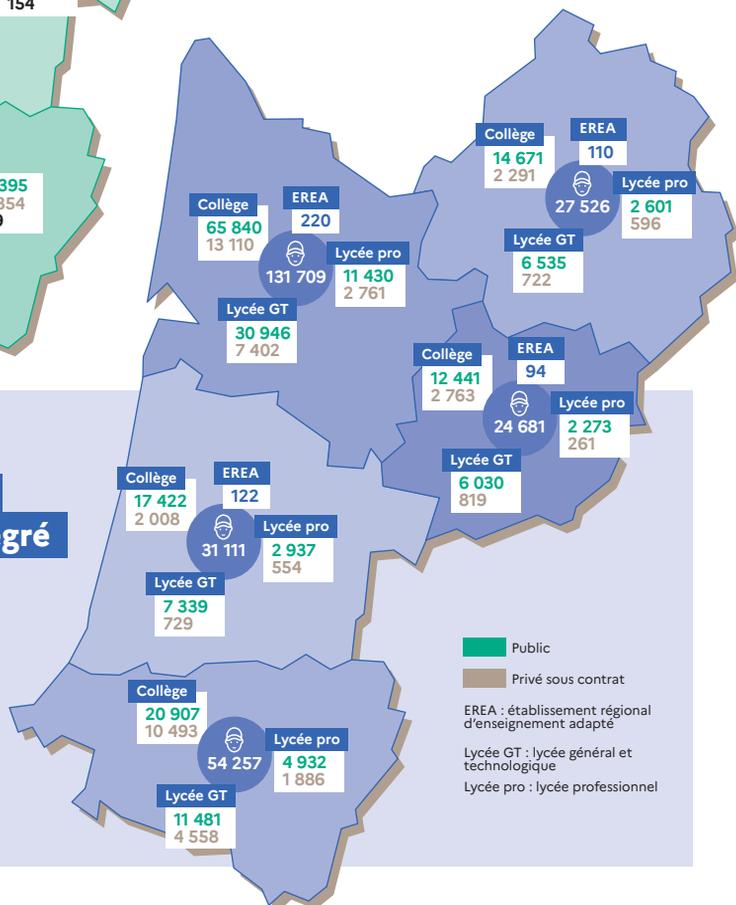
Source : Constat premier degré DEPP



Public  
Privé sous contrat  
Privé hors contrat

## Répartition des effectifs du second degré

Source constat - effectifs hors post-bac 2020



Public  
Privé sous contrat

EREA : établissement régional d'enseignement adapté

Lycée GT : lycée général et technologique

Lycée pro : lycée professionnel

## Les acteurs de l'éducation

Les métiers de l'Éducation nationale sont principalement confiés à des fonctionnaires, quelquefois à des agents publics contractuels. Tous sont des acteurs de l'éducation.

### Dans les services académiques

#### L'inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional (IA-IPR)

L'inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional évalue et conseille les enseignants des différentes disciplines des collèges et lycées d'enseignement général et technologique. Sous l'autorité de la rectrice, il contrôle le respect des objectifs, instructions et programmes ainsi que les examens. Il a également un rôle d'animation et d'impulsion auprès des équipes pédagogiques concernant les projets et actions innovantes des enseignants et des établissements.

#### L'inspecteur de l'Éducation nationale - enseignement technique ou général (IEN-ET ou IEN-EG)

Au sein de l'enseignement en lycée professionnel, l'inspecteur de l'Éducation nationale enseignement technique ou général remplit les mêmes fonctions qu'un IA-IPR.

#### L'inspecteur de l'Éducation nationale du premier degré (IEN)

Placé sous l'autorité de l'IA-DASEN, il est généralement chargé d'une circonscription du 1<sup>er</sup> degré. Il évalue les structures et prépare la carte scolaire. Il examine et valide les projets pédagogiques, participe à la gestion des personnels du premier degré, anime pédagogiquement et administrativement sa circonscription et conduit en liaison avec l'IA-DASEN une politique de communication et d'information en direction des élus locaux, des associations de parents d'élèves et des représentants du personnel. Il participe au recrutement et à la formation initiale et continue des personnels du 1<sup>er</sup> degré, ainsi qu'à la mise en œuvre du plan académique de formation.

### Les conseillers techniques de la rectrice

Outre les corps d'inspection, la rectrice dispose d'une équipe de conseillers techniques et de chargés de mission placés directement sous son autorité. Ils interviennent sur différentes thématiques telles que la formation des personnels (DAFPEN), l'information et l'orientation (CSAIO), la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC), le numérique éducatif (DANE) ou encore la recherche, développement, innovation et expérimentation (CARDIE).

La rectrice est également conseillée dans les domaines de la scolarisation des élèves handicapés par le conseiller technique École inclusive, dans le domaine sanitaire et social par le médecin, l'infirmière et l'assistante sociale conseillères techniques et dans les domaines de la culture avec la DAAC et des relations internationales avec la DAREIC.

### Dans les établissements scolaires

#### Le chef d'établissement et ses adjoints

Sous l'autorité de la rectrice, le chef d'établissement participe à la mise en œuvre de la politique éducative nationale et académique. Il est le représentant de l'État dans l'établissement. Il est responsable des équipes éducatives et administratives de son établissement. Pour les personnels placés sous son autorité, il est le garant d'une gestion des ressources humaines de proximité. Il gère également les équipements et entretient le dialogue avec les collectivités locales. Le chef d'établissement peut être secondé dans ses tâches pédagogiques, éducatives et administratives par un adjoint. Dans ses fonctions de gestion matérielle, financière, administrative et de ressources humaines, le chef d'établissement est également secondé par son adjoint gestionnaire.

#### L'enseignant

La fonction de l'enseignant est tout à la fois d'instruire les jeunes qui lui sont confiés, de contribuer à leur éducation et de les former en vue de leur insertion sociale et professionnelle. Sous l'autorité du chef d'établissement, il a la responsabilité de créer dans la classe les conditions

favorables à la réussite de tous. Dans son établissement, l'enseignant participe au suivi, à l'orientation et à l'insertion des élèves en collaboration avec les autres personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation. S'il est professeur principal, il intervient à la fois comme coordonnateur de l'équipe enseignante et comme conseiller de chaque élève ; à ce titre, il est un interlocuteur privilégié des parents en ce qui concerne le suivi des élèves.

### **Le psychologue de l'Éducation nationale (PsyEN)**

Qu'il soit issu de la spécialité « éducation, développement et apprentissages » pour exercer à l'école et en Rased ou de la spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » pour travailler en CIO, en collège ou en lycée, le psychologue de l'Éducation nationale contribue au parcours de réussite des élèves.

### **Le conseiller principal d'éducation (CPE)**

Le conseiller principal d'éducation seconde le chef d'établissement et son adjoint dans l'organisation de la vie scolaire dans un établissement d'enseignement secondaire. Il est responsable du suivi des absences des élèves. Il accompagne, conseille et contribue à la mise en place d'un cadre de vie favorisant leur réussite scolaire et l'apprentissage de la citoyenneté. Il participe au comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à la formation des délégués ; le plus souvent, il gère les activités du foyer socio-éducatif et anime, avec le chef d'établissement ou son adjoint, le conseil de la vie lycéenne ou collégienne ou de la maison des lycéens. Il est également chargé de l'animation de l'équipe des personnels de vie scolaire.



## L'assistant d'éducation

Dans le 2<sup>nd</sup> degré, l'assistant d'éducation participe, sous l'autorité du chef d'établissement, à l'encadrement et au suivi éducatif des élèves, à savoir il exerce les fonctions de surveillance des élèves y compris pendant le service de restauration et en internat, l'encadrement des sorties scolaires, l'accès aux nouvelles technologies, l'appui aux documentalistes, l'encadrement et l'animation des activités du foyer socio-éducatif et de la maison des lycéens, l'aide à l'étude et aux devoirs.

## L'accompagnant d'élèves en situation de handicap

Les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) sont recrutés sous contrat de droit public.

Dans le cadre de leurs missions, les AESH accompagnent les élèves dans :

- les gestes de la vie quotidienne en assurant les conditions de sécurité et de confort, en favorisant leur mobilité ;
- l'accès aux activités d'apprentissage (éducatives, culturelles, sportives, artistiques ou professionnelles) ;
- l'accompagnement des activités de la vie sociale et relationnelle.

## L'assistant de service social

Il apporte sa contribution à la prévention de l'échec scolaire et à ses conséquences par un travail en étroite partenariat notamment avec l'infirmier, le médecin scolaire, le PsyEN et le CPE. Son action s'articule autour de trois axes principaux : le suivi et l'orientation des élèves en difficulté ; la prévention et la protection des mineurs en danger ; l'éducation à la vie et à la responsabilité.

## L'infirmier

L'infirmier est le référent santé, tant dans le domaine individuel que dans le domaine collectif. Il a un rôle de conseiller en matière de prévention, d'éducation à la santé, d'hygiène et de sécurité auprès des directeurs d'école et des chefs d'établissement et de tous les adultes de la communauté scolaire.

## Le médecin scolaire

Bien que n'étant pas basé dans l'établissement scolaire, le médecin de l'Éducation nationale contribue au suivi des élèves de la maternelle au lycée sur un secteur géographique donné. Il effectue le bilan de santé obligatoire des grandes sections de maternelle, les bilans d'orientation d'enseignement technologique et professionnel, les examens médicaux pour l'aptitude au travail sur machine dangereuse. Il participe à l'accueil des enfants malades et en situation de handicap. Il intervient également dans le cadre de l'urgence pour la protection de l'enfance et pour les maladies contagieuses. Il participe à l'éducation à la santé.

## Les personnels administratifs dans les établissements public local d'enseignement

Attaché de l'administration de l'Etat, secrétaire administratif ou adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, selon leur corps d'appartenance, les personnels administratifs en poste en EPLE peuvent exercer dans l'un des domaines suivants :

- **le service d'intendance** est en charge de la gestion administrative financière et matérielle. Chaque EPLE dispose d'un gestionnaire matériel qui coordonne l'action des différents personnels en ce domaine ;
- **la fonction comptable** est mutualisée pour six établissements ou plus. L'agent comptable en est le responsable. Il tient la comptabilité des établissements dont il a la charge et établit leurs comptes financiers respectifs. Il est un acteur de la politique de modernisation budgétaire et financière de l'établissement ;
- **le pôle secrétariat** assure la gestion du secrétariat du chef d'établissement et de ses adjoints ainsi que de la scolarité des élèves.

## Le personnel de laboratoire

En poste en établissement scolaire, il assiste les professeurs des disciplines scientifiques dans la préparation des cours et des travaux pratiques et lors des séances de travaux pratiques. Il exerce ses fonctions auprès des professeurs d'une ou plusieurs disciplines. Il peut assurer la maintenance et l'entretien spécialisé de certains matériels.

3.

VOS  
CONTACTS  
**UTILES**

## Direction des relations et ressources humaines

### Délégué aux relations et ressources humaines :

Thomas RAMBAUD  
ce.drh@ac-bordeaux.fr

Au sein du secrétariat général, le DRRH a pour mission, avec ses services, de conduire une politique académique axée sur :

- l'accompagnement des principales réformes relatives à la gestion des ressources humaines dans la fonction publique (transformation du dialogue social, déploiement de la GRH de proximité, détection et accompagnement des personnels d'encadrement, de direction et d'inspection) ;
- le suivi personnalisé des carrières des agents de l'académie ;
- le conseil et l'appui managérial aux personnels d'encadrement ;
- le soutien des personnels dans leur projet de carrière.

### Une politique de GRH personnalisée et de proximité :

La délégation aux relations et ressources humaines est responsable du volet GRH de l'academie :

Elle est constituée de 4 directions regroupant 140 agents :

- les 2 directions qui assurent la gestion administrative et financière des personnels : la Direction des personnels enseignants (DPE) et la Direction de l'encadrement des personnels administratifs et techniques (DEPAT) qui ont également pour mission le remplacement ;
- la direction d'expertise paye et pensions (DEPP) ;
- le service d'appui aux ressources humaines (SARH) qui assure le suivi de tous les dispositifs d'accompagnement des personnels, qu'ils soient en reconversion professionnelle, en situation de handicap, ou à besoins particuliers. Il est composé du bureau du correspondant handicap et de l'action sociale et celui conseil en gestion des carrières et des parcours professionnels.

Le SARH assure en outre le suivi des travaux du CHSCT académique.

## La GRH de proximité

La gestion des ressources humaines est depuis plusieurs années conduite en lien étroit avec les établissements et les corps d'inspection. Le rôle des chefs d'établissement et des gestionnaires comme premiers maillons de cette gestion de proximité des personnels est affirmé et conforté au sein de l'académie.

Afin de renforcer l'efficacité de cet objectif majeur de la gestion des ressources humaines, l'académie de Bordeaux a mis en place depuis la rentrée 2020 un réseau de nouveaux acteurs dédiés à la GRH de proximité chargés d'écouter et d'accompagner les collègues au plus près de leur lieu d'activité : 25 conseillers RH de proximité positionnés au niveau infra-départemental sur chacune des zones d'animation pédagogique et 5 référents départementaux RH de proximité (1 référent pour chaque département de l'académie). Les 25 conseillers RH de proximité peuvent être sollicités par tous les personnels à titre individuel, enseignant du 1<sup>er</sup> degré, enseignant du 2<sup>nd</sup> degré, non enseignant ; ils informent ou orientent sur différents sujets : information sur la carrière ou sur le mouvement, réorientation professionnelle, difficulté professionnelle, etc. Les 5 référents départementaux interviennent sur des problématiques d'école ou d'établissement, en appui managérial auprès des IEN ou des personnels de direction.

### Contactez votre conseiller RH de proximité

Identifier votre ZAP afin de connaître votre conseiller RH de proximité puis prendre rendez-vous sur un créneau disponible grâce à l'application Proxi RH

Utilisez la carte sur le site du rectorat :

<https://www.ac-bordeaux.fr/la-grh-de-proximite-121521>

### Qui vous gère ?

Les services des personnels du rectorat assurent la gestion administrative (collective et individuelle) et financière de l'ensemble des personnels enseignants du second degré, des personnels d'éducation et d'orientation, des personnels d'encadrement et des personnels administratifs et techniques affectés dans l'académie (2<sup>nd</sup> degré, services académiques, etc.). Les tableaux ci-après vous permettent de connaître votre gestionnaire.

### Direction des personnels enseignants d'éducation et d'orientation (DPE)

 Vous êtes...

 Numéro de poste précédé de 05 57 57

Secrétaire de Direction	35 91 / 38 56
CPE	39 54
<b>Certifiés, agrégés, adjoints d'enseignement, maîtres auxiliaires :</b>	
Arts plastiques, Philosophie	87 11
Économie, Gestion	49 71
Espagnol	38 72 / 38 93
Psyen	38 93
Histoire Géographie	35 56 / 35 06 / 44 84
Langues rares	35 92 / 44 37 / 48 63
Lettres modernes	38 65 / 48 95 / 49 50 / 44 60
Lettres classiques	48 95
Mathématiques – Allemand	39 62 / 49 60 / 48 73
SVT – Biochimie	38 66
Technologie – Éducation musicale	35 29
Anglais	35 92 / 48 37 / 48 63
Éducation physique et sportive	38 54 / 38 62 / 35 54
Sciences physiques – SES – STMS	38 64 / 87 06
SII	38 63
Documentation	38 49
PLP - PEGC	39 68 / 38 57 / 39 63 / 49 96 / 44 58
Remplacement groupe sciences	44 06 / 38 22
Remplacement groupe langues	39 81 / 43 32
Remplacement EPS – CPE – Arts	48 24 / 38 12
Éducation musicale - Biotechnologies	
Remplacement Documentation - Histoire - Philosophie - STMS	39 80
Remplacement groupe STE	49 70
Remplacement groupe SII PLP	38 82
Remplacement lettres-Psyen	44 94
Remplacement MGI - CFC	44 72
Gestion des assistants d'éducation (AED)	44 72
Assistants étrangers	39 58

## Direction de l'encadrement et des personnels administratifs, techniques, de laboratoire santé, sociaux (DEPAT)

 Vous êtes...

 Numéro de poste précédé de 05 57 57

### Personnels titulaires et non titulaires administratifs ou de santé :

DdS et AAE	DEPAT 2	39 43
SAENES	DEPAT 2	35 04 / 39 44
ADJANES	DEPAT 2	39 45 / 35 52 / 35 49
Personnel contractuel de bureau, médecin, assistant(e) de service social, infirmier(e), des départements du 24 et 64 + CROUS	DEPAT 2	49 22
Personnel contractuel de bureau, médecin, assistant(e) de service social, infirmier(e), des départements du 33 + vacataires	DEPAT 2	49 38
Personnel contractuel de bureau, médecin, assistant(e) de service social, infirmier(e), des départements du 40 et 47 + personnel laboratoire du 24, 33, 40, 47 et 64	DEPAT 2	49 33
Assistant de service social titulaire, médecins titulaires	DEPAT 2	39 55
Infirmier(e) titulaire	DEPAT 2	39 46

### Personnels titulaires ITRF (Rectorat, DSDEN, laboratoire en EPLE et supérieur) et ATEC - personnels détachés de longue durée des collectivités territoriales en EPLE :

Personnel titulaire ITRF (rectorat, DSDEN) et conducteurs auto	DEPAT 3	39 57
Personnel titulaire de laboratoire en EPLE	DEPAT 3	39 47

### ATEC - personnels détachés de longue durée des collectivités territoriales :

Personnel détaché de longue durée des collectivités territoriales	DEPAT 3	38 27
Personnel ITRF dans le supérieur	DEPAT 3	38 27

### Personnels d'inspection et emplois fonctionnels :

Personnel d'inspection - emplois fonctionnels	DEPAT 1	38 83
-----------------------------------------------	---------	-------

### Personnels de direction :

Personnel de direction (département 33)	DEPAT 1	35 31
Personnel de direction (départements 40, 47)	DEPAT 1	38 83
Personnel de direction (départements 24, 64)	DEPAT 1	38 50

### Directeurs chargés de SEGPA académie

Directeur chargé de SEGPA (départements 24, 33, 40, 47, 64)	DEPAT 1	38 50
-------------------------------------------------------------	---------	-------

\* si le n° de poste commence par le **chiffre 3 ou 8**, les personnels peuvent être joints directement en faisant le **05 57 57** et les **4 chiffres du poste** ; si le n° commence par le **chiffre 4**, il faut passer par le **standard** en composant le **05 57 57 38 00**.

### Rémunération et déroulement de carrière

Pour vos questions relatives à votre rémunération, les réponses peuvent vous être apportées par votre gestionnaire dont vous trouverez les coordonnées dans le tableau du paragraphe précédent.

De même, pour vos questions concernant votre déroulement de carrière, votre gestionnaire est votre interlocuteur privilégié. Dans ces deux domaines, rémunération et déroulement de carrière, votre conseiller RH de proximité peut également vous apporter des réponses ou vous orienter le cas échéant.

### Pension

Pour vos questions relatives à votre dossier de retraite, les réponses pourront vous être apportées par les expertes et experts pensions de la direction Expertise-Paye-Pensions (DEPP).

Retrouvez l'annuaire de la DEPP ici :

<https://web.ac-bordeaux.fr/annuaire/recherche/structure/afficher/424>

### Vos droits à la formation

Fonctionnaire ou contractuel dans la fonction publique d'État, vous bénéficiez d'un entretien de formation qui se déroule généralement en même temps que l'entretien annuel d'évaluation. Cet entretien est destiné à déterminer vos besoins de formations au vu des objectifs qui vous sont fixés et de votre projet professionnel. Il vous permet aussi de présenter vos demandes en matière de préparation aux concours, de validation des acquis de l'expérience, de bilan de compétences.

Le congé de formation professionnel : vous pouvez en bénéficier pour satisfaire un projet professionnel ou personnel, sous certaines conditions, pour une durée maximale de 3 ans, avec maintien de la rémunération pendant 12 mois.

Le compte personnel de formation : il s'agit d'un crédit annuel d'heures de formation professionnelle, mobilisables pour l'acquisition d'un diplôme ou le développement de compétences dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle (mobilité, promotion, reconversion). Pour information, un agent acquiert 25 heures par an dans la limite d'un plafond total de 150 heures.

Pour vos questions sur ces différents dispositifs, vous pouvez vous rapprocher du service d'appui aux ressources humaines (SARH) par mail : [ce.sarh@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.sarh@ac-bordeaux.fr)

### Accompagnement RH

Services sociaux, action sociale, médecine prévention

#### L'action sociale

L'action sociale en faveur des personnels est destinée à accompagner les agents aux différentes étapes de leur vie professionnelle. Elle doit contribuer à leur bien-être personnel et permettre d'améliorer leurs conditions de vie, notamment dans les domaines du logement, de l'enfance et des loisirs, de la restauration, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles.

Toutes les informations sur le guide de l'action sociale téléchargeable sur le site de l'académie, rubrique personnels, action sociale ou par e-mail : [ce.social@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.social@ac-bordeaux.fr).

Si vous avez des difficultés de gestion financière, vous pouvez obtenir un rendez-vous auprès d'un conseiller en économie sociale et familiale (prendre contact avec l'assistant(e) de service social du personnel de votre département – voir tous les contacts par département).

### L'aide à l'aménagement de poste de travail des personnes en situation de handicap

Avec la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, de nouveaux droits ont été introduits pour un grand nombre de personnes. Si vous entrez dans l'une des catégories de bénéficiaires, prenez contact avec la Correspondante Handicap Académique des personnels au 05 57 57 38 79 ou par e-mail : [correspondant-handicap@ac-bordeaux.fr](mailto:correspondant-handicap@ac-bordeaux.fr), ou auprès de l'une des cinq Maisons départementales des personnes handicapées d'Aquitaine (toutes les coordonnées des MDPH d'Aquitaine).



### Des espaces d'accueil et d'écoute dans les réseaux PAS (Prévention, Aide et Suivi des Personnels) des cinq départements de l'académie.

En partenariat avec la MGEN, le rectorat propose un accompagnement particulier aux membres du personnel en situation de fragilité.

Les réseaux PAS (Prévention, Aide et Suivi) ont pour but de favoriser le maintien dans l'emploi et la réinsertion professionnelle des personnels soumis à des risques professionnels particuliers ou atteints par une ou des affections entraînant une difficulté dans leur exercice professionnel. Actions de prévention autour des troubles de la voix ou musculo-squelettiques, conférences, documents... sont proposés par le rectorat, en lien avec la MGEN.

Un service d'Espace d'Accueil et d'Écoute anonyme, confidentiel et gratuit, offre la possibilité de solliciter un entretien physique et/ou téléphonique avec un psychologue. Ce service est ouvert à tous les personnels de l'Éducation nationale en activité, qu'ils soient adhérents ou non à la MGEN.

**Tél. : 0 805 500 005**  
(du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30).

### Direction de la gestion de l'enseignement privé (DGEP)

[ce.dgpep@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.dgpep@ac-bordeaux.fr)  
Tél. : 05 57 57 87 60

La direction de la gestion de l'enseignement privé assure la gestion administrative et financière des personnels enseignants (contractuels et délégués) des établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré.

La direction a également en charge l'analyse des besoins et la gestion des moyens attribués aux établissements sous contrat. Elle assure également le suivi réglementaire des établissements privés hors contrat.

## Gestion des maîtres contractuels et délégués des établissements sous contrat du second degré

Missions	Téléphone
Dordogne (Maîtres contractuels)	05 40 54 71 37 05 57 57 35 85
Gironde (Maîtres contractuels)	05 40 54 71 36 05 40 54 71 91 05 40 54 71 37 05 57 57 35 85 05 40 54 71 38
Landes (Maîtres contractuels)	05 57 57 35 85
Lot-et-Garonne (Maîtres contractuels)	05 40 54 71 37

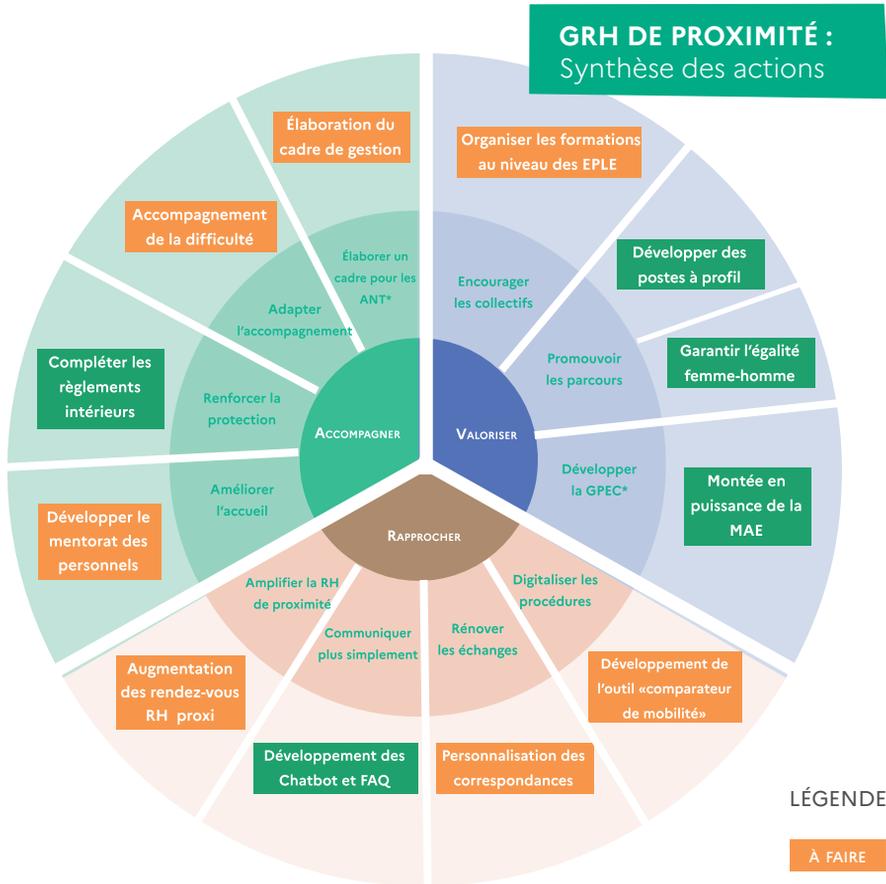
Pyrénées-Atlantiques (Maîtres contractuels) 05 40 54 71 38  
05 40 54 71 71  
05 57 57 87 73

### Remplacement et suppléances (délégués)

Gironde, Landes 05 57 57 38 08

Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques 05 57 57 87 63

Attestations Pôle Emploi (Uniquement l'après-midi) 05 57 57 87 62



\*ANT : agent non titulaire

\*GPEC : gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

## Système d'information et services numériques

### La direction des systèmes d'information

**Directeur** : Patrick BENAETZ

ce.dsi@ac-bordeaux.fr

Tél. : 05 57 57 38 74

L'offre de services numériques académique proposée par la DSI couvre les champs de l'action administrative, l'activité pédagogique, la bureautique et la communication en ligne ainsi que la cybersécurité. Elle s'adresse à tous les personnels de l'académie, enseignants et administratifs.

### Un portail académique pour accéder à vos applications : Arena

Une fois connecté à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe, vous avez accès à vos applications classées par domaine d'activité : Scolarité du 2<sup>nd</sup> degré, Examens et concours, Gestion des personnels, Gestion de la Paie, Enquêtes et Pilotage, Formation et Ressources, Intranet, Référentiels et Outils ainsi que Support et Assistance.

<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/>

### Une adresse électronique : prenom.nom@ac-bordeaux.fr

Le portail de messagerie académique vous offre un accès simplifié à votre boîte mël ainsi qu'à votre agenda en ligne. Quatre fonctionnalités pratiques sont également proposées sur la page d'accueil : « **L'aide en ligne** » qui vous propose des tutoriels pour vous aider à utiliser au mieux vos outils de messagerie. « **Mot de passe oublié** » qui vous offre la possibilité de réinitialiser votre mot de passe en cas de perte ou d'oubli. Pour cela vous avez besoin de votre identifiant, de votre NUMEN, de votre date de naissance et d'un nouveau mot de passe. « **Quarantaine** » qui vous permet de récupérer un courriel indésirable bloqué en l'envoyant dans votre boîte de réception. Vous pouvez également mettre des expéditeurs dans une liste blanche ; ainsi ils ne seront plus bloqués à l'avenir. Il vous est également possible de déclarer certains expéditeurs en liste noire

afin de ne plus recevoir aucun courriel de leur part. « **Contact assistance** » pour contacter directement la plateforme d'assistance AMERANA pour toute signalement d'incident ou demande de service.

<https://courrier.ac-bordeaux.fr/>

### Votre espace de travail collaboratif et de stockage académique

Un environnement de stockage académique sécurisé et une suite applicative destinée au travail collaboratif en ligne vous sont offerts. Ils procurent un accès sécurisé à vos documents professionnels en mobilité. Ce service est accessible depuis tout poste de travail traditionnel ainsi que depuis les tablettes et les smartphones.

<https://ent2d.ac-bordeaux.fr/owncloud/>

### Ma classe Virtuelle

C'est le service en ligne permettant d'organiser des réunions à distance. Il est basé sur l'outil VIA et intègre les fonctions de visioconférence. Deux bonnes raisons de l'utiliser : organiser une classe virtuelle très facilement et inviter un intervenant externe à l'Éducation nationale sans créer un compte. Vous trouverez sur l'intranet un tutoriel vous expliquant la marche à suivre pour organiser une classe virtuelle et l'animer en toute autonomie.

<https://cvirtuelle.phm.education.gouv.fr>

### TRIBU

C'est un espace collaboratif sécurisé utilisable dans le cadre d'un projet, une formation ou une thématique, y compris en inter académique. Il permet de partager des documents, des agendas, des tâches, des forums de discussion... Avec tribu, vous êtes libre de votre organisation, de travailler en ligne ou bien de poursuivre la modification d'un document hors-ligne.

<https://tribu.phm.education.gouv.fr>

### AMERANA

La plate-forme d'Assistance Mutualisée pour l'Éducation de la Région Académique Nouvelle-Aquitaine (AMERANA) est à votre disposition 7 jours sur 7 et offre un guichet de services unifiés d'assistance informatique à tous les établissements et aux personnels.

La plateforme AMERANA est accessible 24h/24 en ligne sur le portail académique ou par téléphone du lundi au vendredi en horaires ouvrables au **05 16 526 686** (appel non surtaxé).

<https://amerana.easyvista.com/>

### Sécurité des Systèmes d'Information

La rectrice en tant qu'autorité qualifiée en Sécurité des Systèmes d'Information est conseillée par le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information.

Le RSSI est en charge de la cybersécurité, il veille également à la prise en compte des risques inhérents à l'usage de l'Internet (notamment pour les mineurs) face aux contenus de certains sites. De même, il appelle à la vigilance concernant les publications Internet produites par la communauté éducative.

Il traite les incidents pouvant remonter sur ce domaine avec l'aide des centres d'expertise. Enfin le RSSI conseille les « personnes juridiquement responsables » sur la politique à mener en matière de SSI.

Vous trouverez des informations utiles en matière de sécurité des systèmes d'information sur le site académique : ainsi qu'un formulaire pour contacter le RSSI en cas de besoin : [l.rssi@ac-bordeaux.fr](mailto:l.rssi@ac-bordeaux.fr)

<https://ssi.ac-bordeaux.fr>

### Alerte Messagerie

Si vous avez un doute sur le contenu d'un courrier électronique ou si vous pensez qu'il s'agit d'un courrier indésirable, vous devez l'adresser exclusivement au service académique de messagerie

[alerte.messagerie@ac-bordeaux.fr](mailto:alerte.messagerie@ac-bordeaux.fr)

### Chartes relatives au système d'information

L'académie dispose de deux chartes concernant les personnels au regard de l'usage des systèmes d'information. Ces documents fixent les droits et devoirs de chacun dans l'usage des services numériques académiques. Ils ont valeur de règlement intérieur.

Charte régissant l'usage du système d'information par les personnels de l'académie de Bordeaux

Validée en comité technique académique le 23 mars 2020

[http://ssi.ac-bordeaux.fr/fileadmin/Charte\\_Personnels.pdf](http://ssi.ac-bordeaux.fr/fileadmin/Charte_Personnels.pdf)

### Charte régissant l'usage du système d'information par les administrateurs informatiques de l'académie de Bordeaux

Validée en comité technique académique le 23 mars 2020

[http://ssi.ac-bordeaux.fr/fileadmin/Charte\\_Administrateur.pdf](http://ssi.ac-bordeaux.fr/fileadmin/Charte_Administrateur.pdf)

La Direction des Systèmes d'Information publie régulièrement la lettre **SysInfo** ainsi que des tutoriels sur l'Intranet pour apporter une aide aux usages du numérique.

<http://intra.in.acbordeaux.fr/Tetd/tddsi.htm>

### L'intranet de l'académie de Bordeaux

L'intranet propose des informations, données et statistiques sur l'académie. Il est accessible directement par la page d'accueil du site Internet à l'aide de deux pictogrammes :

- Intranet : depuis les services académiques et les réseaux administratifs des établissements, l'intranet est accessible sans authentification.
- Extranet : en dehors des services académiques et des réseaux administratifs des EPLE, vous pouvez vous connecter à l'extranet en utilisant votre identifiant et votre mot de passe de messagerie académique.

<https://intra.ac-bordeaux.fr>

### L'annuaire des personnels du rectorat et des DSDEN

L'annuaire du rectorat et des 5 DSDEN, affichant les services, missions et numéros de téléphone, est disponible en ligne à partir de l'organigramme interactif ou via un moteur de recherche vous permet également de filtrer sur un service académique en particulier ou d'étendre la recherche à toute l'académie. La consultation des organigrammes de chacun de ces services est aussi possible directement.

[web.ac-bordeaux.fr/annuaire/](http://web.ac-bordeaux.fr/annuaire/)

### Le générateur de signatures de mél

Il vous permet de télécharger votre signature de mél au format de la charte graphique en vigueur, qui contient l'ensemble de vos coordonnées, à utiliser exclusivement en pied de message.

<https://web.ac-bordeaux.fr/annuaire/>

(après connexion choisir l'onglet Signatures)



ENTREZ  
DANS VOS  
ATELIERS  
CANOPÉ

## DÉCOUVREZ UN SERVICE DE PROXIMITÉ PARTOUT EN AQUITAINE

À la fois lieux de formation, d'expérimentation, d'animation, les Ateliers Canopé proposent une offre de ressources et de services innovants à destination de l'ensemble de la communauté éducative. Notre offre, élaborée au plus près de vos besoins, est dispensée au sein de tous les Ateliers Canopé sur l'Académie de Bordeaux.

### RETROUVEZ VOTRE ATELIER CANOPÉ

-  **ATELIER CANOPÉ 24 - PÉRIGUEUX**  
05 53 09 85 83  
[contact.atelier24@reseau-canope.fr](mailto:contact.atelier24@reseau-canope.fr)
-  **ATELIER CANOPÉ 47 - AGEN**  
05 53 77 34 43  
[contact.atelier47@reseau-canope.fr](mailto:contact.atelier47@reseau-canope.fr)
-  **ATELIER CANOPÉ 33 - MÉRIGNAC**  
05 56 12 49 71  
[contact.atelier33@reseau-canope.fr](mailto:contact.atelier33@reseau-canope.fr)
-  **ATELIER CANOPÉ 64 - PAU / BAYONNE**  
05 59 30 23 18  
[contact.atelier64@reseau-canope.fr](mailto:contact.atelier64@reseau-canope.fr)
-  **ATELIER CANOPÉ 40 - MONT-DE-MARSAN**  
05 58 75 43 11  
[contact.atelier40@reseau-canope.fr](mailto:contact.atelier40@reseau-canope.fr)

## BÉNÉFICIEZ

BENEFICIEZ d'espaces innovants pour travailler et des conseils d'un médiateur pour vous accompagner dans votre démarche.

## CO-CONSTRUISEZ

vos projets : l'Atelier Canopé et ses partenaires vous aident à concrétiser vos idées !

## ÉCHANGEZ ET PARTAGEZ

vos expériences entre pairs.

## RESERVEZ

un espace de travail convivial pour votre équipe.

## PARTICIPEZ

aux animations de votre Atelier.

## TESTEZ

du matériel numérique innovant en situation réel et découvrir les nouveautés en matière d'outils pédagogiques.

## PROFITEZ

d'un espace convivial dédié à la communauté éducative.

## CONSULTEZ

et empruntez un ensemble de ressources physiques et numériques et bénéficiez d'un accompagnement...

Retrouvez-nous sur  
**reseau-canope.fr**

RESEAU-CANOPE.FR



LE RÉSEAU DE CRÉATION  
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

- d'assister les établissements en cas de tension ou de crise liée à l'insécurité ;
- d'assurer la protection et la sécurité des personnes et des biens au sein des établissements et à leurs abords ;
- de contribuer à améliorer la prise en charge des élèves aux conduites problématiques ;
- de participer aux formations sur les problématiques de sécurité ;
- de réaliser les Enquêtes Locales de Climat Scolaire à la demande des EPLE ou des directeurs d'école ;
- de former les personnels de direction et les équipes de direction à la prévention et gestion des crises ;
- de former les équipes de vie scolaire à la gestion des conflits ;
- de contribuer à la sensibilisation des élèves sur les dangers d'internet (cyberharcèlement).

Une équipe d'agents EMS est positionnée dans les locaux de la direction des services académiques de l'Éducation nationale de chacun des départements de l'académie. Elle agit toujours sous la responsabilité du chef d'établissement ou du directeur d'école, après instruction de la rectrice :

- sur proposition du conseiller sécurité de la rectrice ;
- sur proposition de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale (Dasen) ;
- sur demande du chef d'établissement ou du directeur d'école.

### Le Conseiller sécurité auprès de la rectrice de l'académie de Bordeaux :

Francis HIVERT : [francis.hivert@ac-bordeaux.fr](mailto:francis.hivert@ac-bordeaux.fr)  
ou 06 72 01 17 34

Il est assisté de deux adjoints :

Pascal PENINON :  
[pascal.peninon@ac-bordeaux.fr](mailto:pascal.peninon@ac-bordeaux.fr)  
ou 06 31 10 87 63

Bérénice LLORET :  
[berenice.lloret@ac-bordeaux.fr](mailto:berenice.lloret@ac-bordeaux.fr)  
ou 06 16 79 12 27

Bureau EMS : [ems.academie@ac-bordeaux.fr](mailto:ems.academie@ac-bordeaux.fr)  
ou 05 40 54 70 36

## Pôle communication

### Directrice de la communication :

**Valérie COURRECH**

[communication@ac-bordeaux.fr](mailto:communication@ac-bordeaux.fr)

Tél. : 05 57 57 38 03

Rattaché au cabinet de la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités le pôle communication assure le développement et le suivi de la politique de communication en lien avec l'ensemble des services et établissements de la région académique et de l'académie.

Il assure la communication externe avec les différents partenaires, les institutions, les collectivités et les médias, ainsi que la communication interne à destination des personnels et des établissements.

Interlocuteur privilégié de la délégation à la communication (Delcom) du ministère, il assure le relais des grandes campagnes nationales et valorise les actions locales en préservant l'unité et la cohérence de la communication.

Avec pour objectif de donner un maximum de visibilité aux actions menées par les élèves, établissements et personnels de l'académie, le pôle communication s'inscrit dans une dynamique de conception, d'animation et de développement des outils de communication.

Retrouvez les actualités de l'académie sur le site académique [www.ac-bordeaux.fr](http://www.ac-bordeaux.fr) et sur les réseaux sociaux :

- sur Twitter @AcBordeaux et @RANouvAquitaine



- sur Facebook @AcBordeaux1



- sur Instagram @acbordeaux



- sur LinkedIn via Académie de Bordeaux



- sur YouTube via Académie de Bordeaux.



4.

# LES **DSDEN**

DIRECTIONS DES SERVICES  
DÉPARTEMENTAUX DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE



## Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale de la Dordogne

Jacques CAILLAUT

Inspecteur d'académie

Directeur académique des services de l'Éducation nationale  
de la Dordogne



### Adresse

20, rue Alfred de Musset  
CS 10013  
24054 PERIGUEUX Cedex



Tél. : 05 53 02 84 84

(standard ouvert de 8h30 à 11h30  
et de 13h00 à 17h00)



Fax : 05 53 02 84 91



E-mail

ce.ia24@ac-bordeaux.fr



Site internet

<https://www.ac-bordeaux.fr/dsden24/>



Horaires d'ouverture au public :

de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h30

.....  
Inspecteur d'académie,  
Directeur académique  
des services de l'Éducation nationale  
Jacques CAILLAUT

Secrétaire générale

Anne-Elisabeth COQUELIN

Adjoint à l'inspecteur d'académie  
chargé du 1<sup>er</sup> degré

Alain GRIFFOUL

IEN-IO : Zakia EL QADI

IEN-ET : Joël JAUZE / Kamel HADDAD

Cheffe de Cabinet : Gaëlle BRIFFAUT

E-mail : ce.ia24-cabinet@ac-bordeaux.fr

Tél. : 05 53 02 84 70

Division des structures et des moyens

ce.ia24-d4@ac-bordeaux.fr

Cheffe de division : Marie-Annick BONY

Tél. : 05 53 02 84 66

Division des ressources humaines

ce.ia24-d1@ac-bordeaux.fr

Chef de division : *recrutement en  
cours*

Tél. : 05 53 02 84 43

Division des personnels du 1<sup>er</sup> degré  
privé sous contrat

ce.ia24-d2@ac-bordeaux.fr

(Pôle de gestion académique)

Chef de division : *recrutement en  
cours*

Tél. : 05 53 02 84 62

Division des affaires générales  
et du budget

ce.ia24-d5@ac-bordeaux.fr

Chef de division : Bernard OLLIVIER

Tél. : 05 53 02 84 52

Division des systèmes d'information  
de Proximité

cdti24@ac-bordeaux.fr

Josiane TROUPENAT

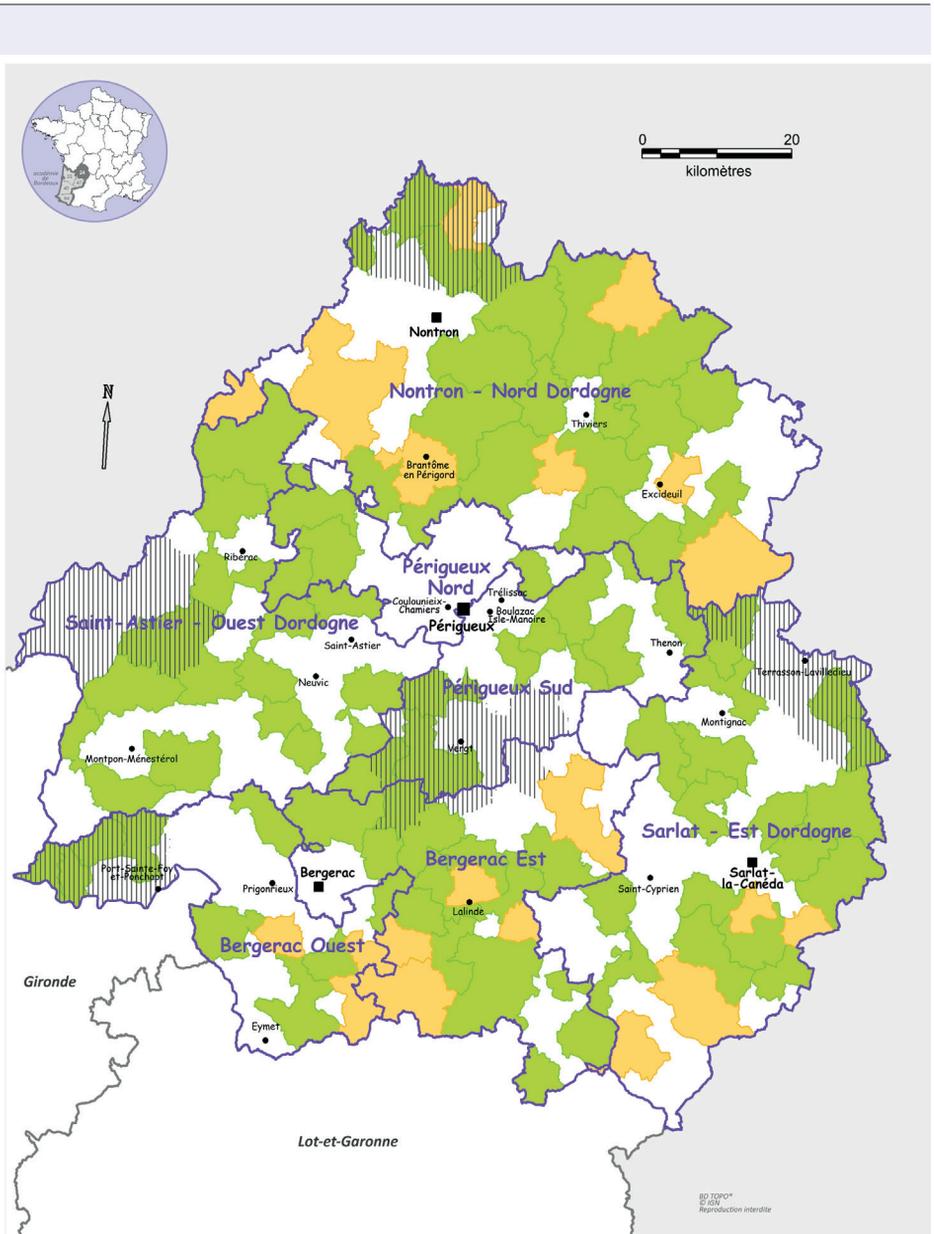
Tél. : 05 53 02 84 46

Division pour la réussite des élèves

ce.ia24-d3@ac-bordeaux.fr

Chef de division : Vincent NAVARRO

Tél. : 05 53 02 84 73



 **ACADÉMIE DE BORDEAUX**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Pôle de l'organisation scolaire et universitaire  
Direction des études et de la prospective  
Source : RAMSESE - DSDEN 24  
Mai 2021

## Département de la DORDOGNE Circonscriptions du 1<sup>er</sup> degré - rentrée scolaire 2021

- Circonscriptions du 1<sup>er</sup> degré
- Regroupements pédagogiques intercommunaux "concentrés"
- Regroupements pédagogiques intercommunaux "dispersés"
- Réseaux d'éducation prioritaire (REP)

**Dordogne**  
 305 communes (dont 286 avec école)  
 369 écoles publiques (64 maternelles et 305 élémentaires)  
 13 écoles privées sous contrat (13 élémentaires)  
 9 écoles privées hors contrat (9 élémentaires)  
(données prévisionnelles rentrée scolaire 2021)

BD TOPIC®  
© ASM  
Reproduction interdite



## Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale de la Gironde

**François COUX**

Inspecteur d'académie

Directeur académique des services de l'Éducation nationale  
de la Gironde



**Adresse**

30 cours de Luze  
33060 BORDEAUX Cedex



**Tél. : 05 56 56 36 00**

(Standard ouvert de 8h30 à 12h00  
et de 13h00 à 17h00 du lundi au jeudi  
et 16h00 le vendredi)



**E-mail : dsden33@ac-bordeaux.fr**



**Site internet**

<https://www.ac-bordeaux.fr/dsden33/>



**Horaires d'ouverture au public :**

de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h00

.....  
**Inspecteur d'académie,  
Directeur académique  
des services de l'Éducation nationale  
François COUX**

**Tél. : 05 56 56 36 21**

**Inspecteurs d'académie,  
Directeurs académiques adjoints  
des services de l'Éducation nationale**

**Solène BERRIVIN**

**Tél. : 05 56 56 36 19**

**Frédéric FABRE**

**Tél. : 05 56 56 36 19**

**Secrétaire général**

**Pierre DECHELLE**

**Tél. : 05 56 56 36 58**

**Directeur de cabinet**

**Vincent LE SAMEDY**

**Tél. : 05 56 56 36 21**

**Adjointe du Directeur académique  
chargée du 1er degré**

**Valérie RAGALEUX**

**Tél. : 05 56 56 36 43**

**IEO-IO (Information Orientation)**

**Corinne TOURENNE**

**Tél. : 05 56 56 49 24**

**IEO (pôle formation)**

**Christophe MEOT**

**Tél. : 05 56 56 36 43**

**IEO (pôle maternelle)**

**Pascale PALY**

**Tél. : 05 56 56 36 43**

**IEO-ET (enseignement technique)**

**Jocelyn GRIVAUD**

**Tél. : 05 57 57 38 19**

**Chargé de mission politique de la ville**

**Jean-François RUAUD**

**Tél. : 06 75 71 00 21**

**Division de l'Organisation Scolaire (DOS)**

[ce.ia33-dos@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.ia33-dos@ac-bordeaux.fr)

Cheffe de division :

**Dominique CHAMBORD-VIVENOT**

**Tél. : 05 56 56 37 93**

**Division des Élèves (DIVEL)**

[ce.ia33-divel@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.ia33-divel@ac-bordeaux.fr)

Chef de division : Laurent LERY

**Tél. : 05 56 56 36 22**

**Division de la gestion individuelle et paie (DGIP)**

[dsden33-dgip@ac-bordeaux.fr](mailto:dsden33-dgip@ac-bordeaux.fr)

Cheffe de division : Danièle DITNAN

**Tél. : 05 56 56 36 76**

**Division des personnels (DIPER)**

[dsden33-diper@ac-bordeaux.fr](mailto:dsden33-diper@ac-bordeaux.fr)

Chef de division : Paul CRUSSON

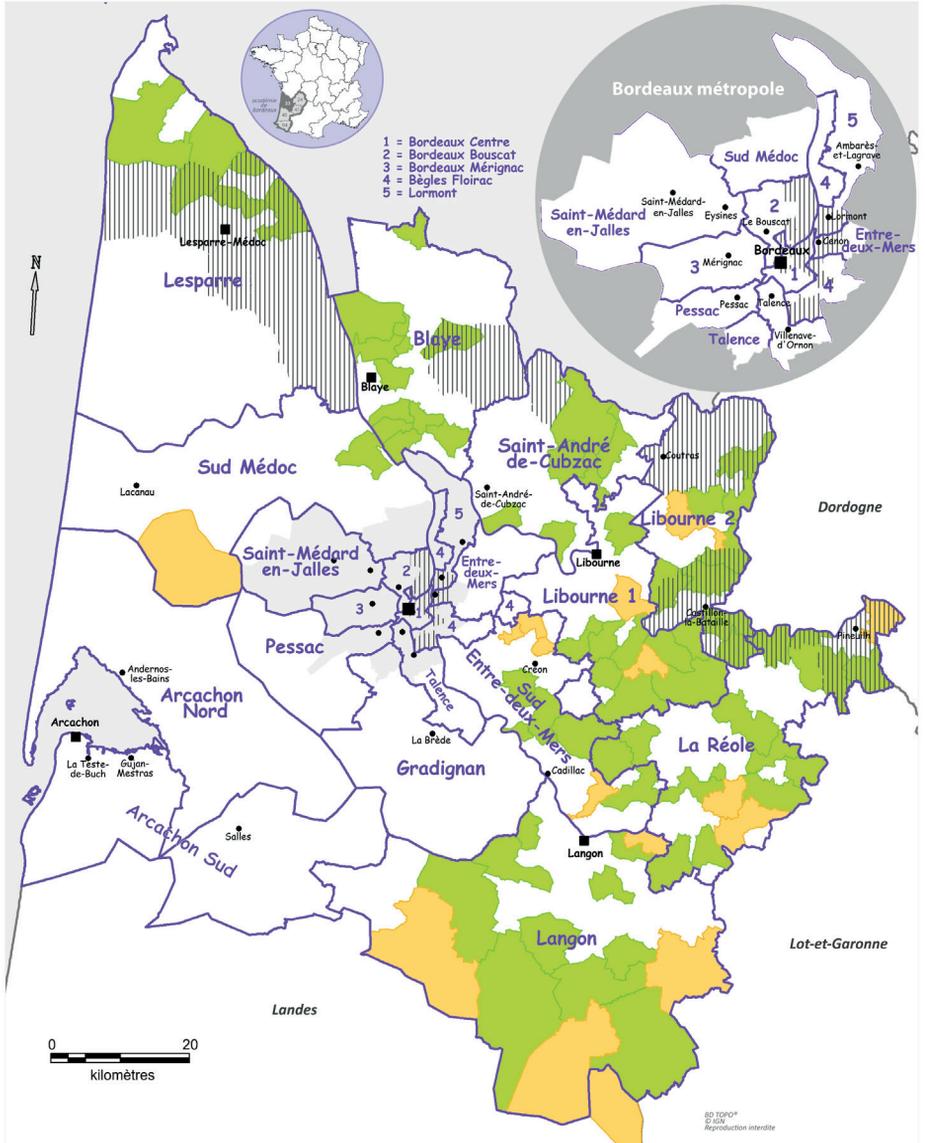
**Tél. : 05 56 56 36 46**

**Division des affaires générales (DAG)**

[dsden33-dag@ac-bordeaux.fr](mailto:dsden33-dag@ac-bordeaux.fr)

Cheffe de division : Agnès COSTE

**Tél. : 05 56 56 36 44**



  
**ACADÉMIE DE BORDEAUX**

*Liberté  
 Égalité  
 Fraternité*

Pôle de l'organisation scolaire et universitaire  
 Direction des études et de la prospective  
 Source : NAMSESE - OSDEN 33  
 Mai 2021

### Département de la GIRONDE Circonscriptions du 1<sup>er</sup> degré - rentrée scolaire 2021

- Circonscriptions du 1<sup>er</sup> degré
- Regroupements pédagogiques intercommunaux "concentrés"
- Regroupements pédagogiques intercommunaux "dispersés"
- Réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+)

**Gironde**  
 535 communes (dont 425 avec écoles)  
 909 écoles publiques (305 maternelles et 604 élémentaires)  
 61 écoles privées sous contrat (1 maternelle et 60 élémentaires)  
 28 écoles privées hors contrat (5 maternelles et 23 élémentaires)  
 (données prévisionnelles rentrée scolaire 2021)



## Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale des Landes

**Bruno BREVET**

Inspecteur d'académie  
Directeur académique des services de l'Éducation nationale  
des Landes



### Adresse

5, avenue Antoine Dufau  
BP 389  
40012 MONT-DE-MARSAN Cedex



Tél. : 05 58 05 66 66  
(standard ouvert de 8h à 12h et de  
13h30 à 17h00)



Fax : 05 58 75 30 27



E-mail  
ce.ia40@ac-bordeaux.fr



### Site internet

<https://www.ac-bordeaux.fr/dsden40/>



Horaires d'ouverture au public :  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

.....  
Inspecteur d'académie,  
Directeur académique  
des services de l'Éducation nationale  
**Bruno BREVET**

ce.ia40-cab@ac-bordeaux.fr  
Tél. : 05 58 05 66 60

### Secrétaire générale

**Nathalie NGUYEN**  
ce.ia40@ac-bordeaux.fr  
Tél. : 05 58 05 66 63

### IENT adjoint à l'IA-DASEN

**Michaël DINELLI**  
Tél. : 05 58 05 66 66 poste 66575

### Directrice de cabinet et de la communication

**Estelle DUVAULT**  
Tél. : 05 58 05 66 72

### IENT IO

**Catherine COURBAIGTS**  
Tél. : 05 58 05 66 63

### IENT chargé de l'enseignement technique et de l'apprentissage

**Philippe VERPLANCKE**  
Tél. : 05 58 05 66 63

### IENT référent maternelle

**Francis WEBER**  
Tél. : 05 58 05 66 82

### Division de l'organisation scolaire (DOS)

Cheffe de division : **Charlène PRABONNE**  
Tél. : 05 58 05 66 73

### Division des personnels (DIPER)

Chef de division : **Philippe CASTETS**  
Tél. : 05 58 05 66 67

### Division de la scolarité (DISCOL)

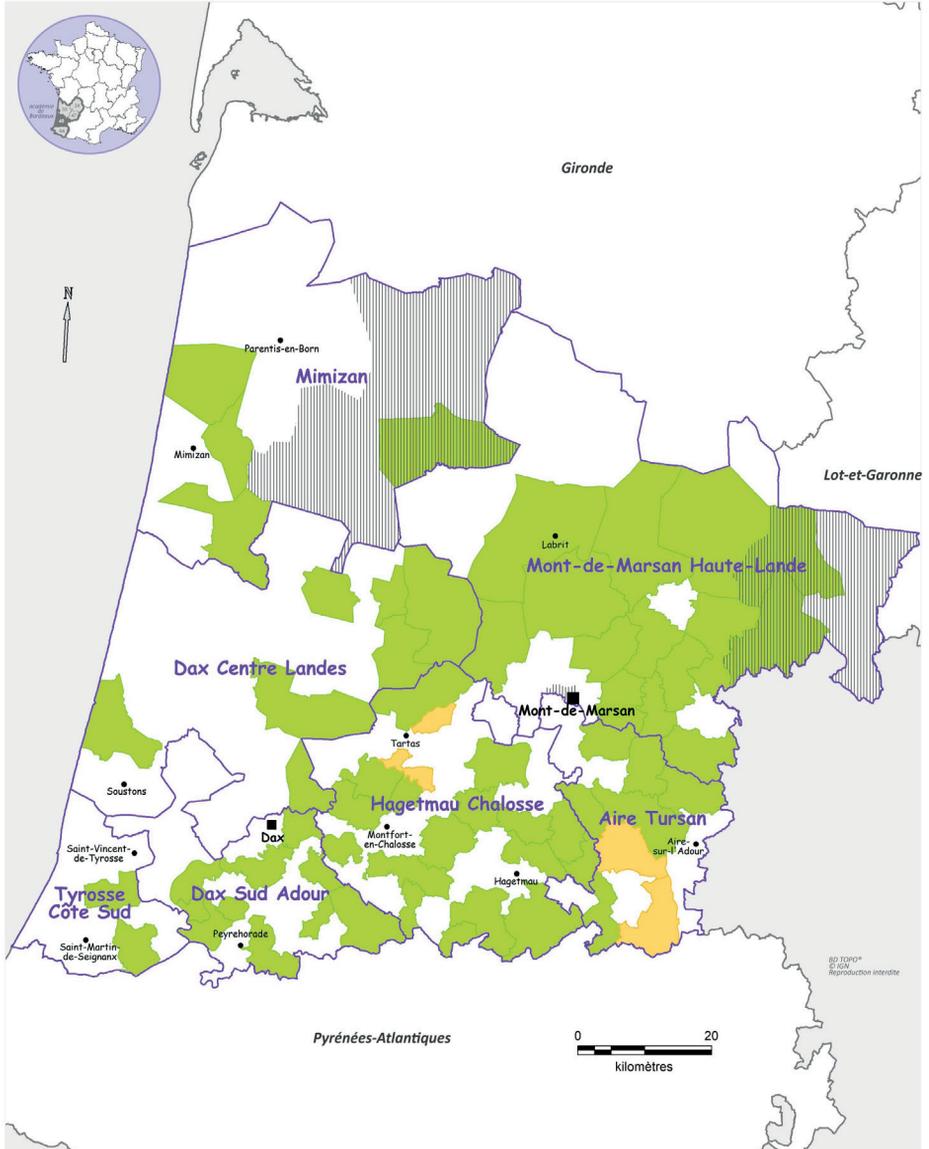
Cheffe de division :  
**Séverine MOURAAS**  
Tél. : 05 58 05 66 70

### Division des Affaires générales et financières et de la Formation (DAGEFOR)

Cheffe de division : **Delphine GARIBAL**  
Tél. : 05 58 05 66 69

### DSI de proximité

**Armand STANOIEVITCH**  
Tél. : 05 58 05 66 71



**ACADÉMIE DE BORDEAUX**  
 Liberté  
 Égalité  
 Fraternité

**Département des LANDES**  
**Circonscriptions du 1<sup>er</sup> degré - rentrée scolaire 2021**

	Circonscriptions du 1 <sup>er</sup> degré	<b>Landes</b>
	Regroupements pédagogiques intercommunaux "concentrés"	327 communes (dont 254 avec école)
	Regroupements pédagogiques intercommunaux "dispersés"	335 écoles publiques (72 maternelles et 263 élémentaires)
	Réseaux d'éducation prioritaire (REP)	18 écoles privées sous contrat (18 élémentaires)
		6 écoles privées hors contrat (6 élémentaires)

(données prévisionnelles rentrée scolaire 2021)



## Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale du Lot-et-Garonne

**Patrice LEMOINE**

Inspecteur d'académie

Directeur académique des services de l'Éducation nationale  
du Lot-et-Garonne



**Adresse**

23 rue Roland Goumy  
47916 AGEN cedex 9



**Tél. : 05 53 67 70 00**

(standard ouvert de 8h30 à 12h15  
et de 13h30 à 16h30)



**Fax : 05 53 67 70 32**



**E-mail**

ce.ia47@ac-bordeaux.fr



**Site internet**

<https://www.ac-bordeaux.fr/dsden47/>



**Horaires d'ouverture au public :**

de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30

.....  
**Inspecteur d'académie,  
Directeur académique  
des services de l'Éducation nationale**

**Patrice LEMOINE**

ce.ia47-sp@ac-bordeaux.fr

Tél. : 05 53 67 70 01

**Secrétaire général**

**Philippe MICHELI**

ce.ia47@ac-bordeaux.fr

Tél. : 05 53 67 70 04

**Chef de cabinet**

**Germain SOULARD**

ce.cab47@ac-bordeaux.fr

Tél. : 05 53 67 70 02

**Inspecteur de l'Éducation nationale  
adjoint de l'inspecteur d'académie**

**Frédéric BRABET**

ien.agen3@ac-bordeaux.fr

Tél. : 05 53 67 70 82

**IEN IO**

**Sandra CASTAY**

ia47secretariatienio@ac-bordeaux.fr

Tél. : 05 53 67 70 05

**IEN-ET-EG et Apprentissage**

**Frédéric GUIRAL**

frederci.guiral@ac-bordeaux.fr

**Division des structures, des moyens  
des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, de l'enseignement privé**

**Division scolarité, vie scolaire**

Chef de division : Sébastien RINAUDO

ce.ia47-ops@ac-bordeaux.fr

Tél. : 05 53 67 70 10

Adjointe au chef de division pour la vie  
scolaire : Elsa GARMIS

ce.ia47-sco@ac-bordeaux.fr

Tél. : 05 53 67 70 40

**Division des ressources humaines**

Cheffe de division : Stéphanie PUJOS

stephanie.pujos@ac-bordeaux.fr

Tél. : 05 53 67 70 16

**Division des affaires générales  
et des finances**

Cheffe de division :

Alejandra CARTEREAU -GOMEZ

ce.ia47-dag@ac-bordeaux.fr

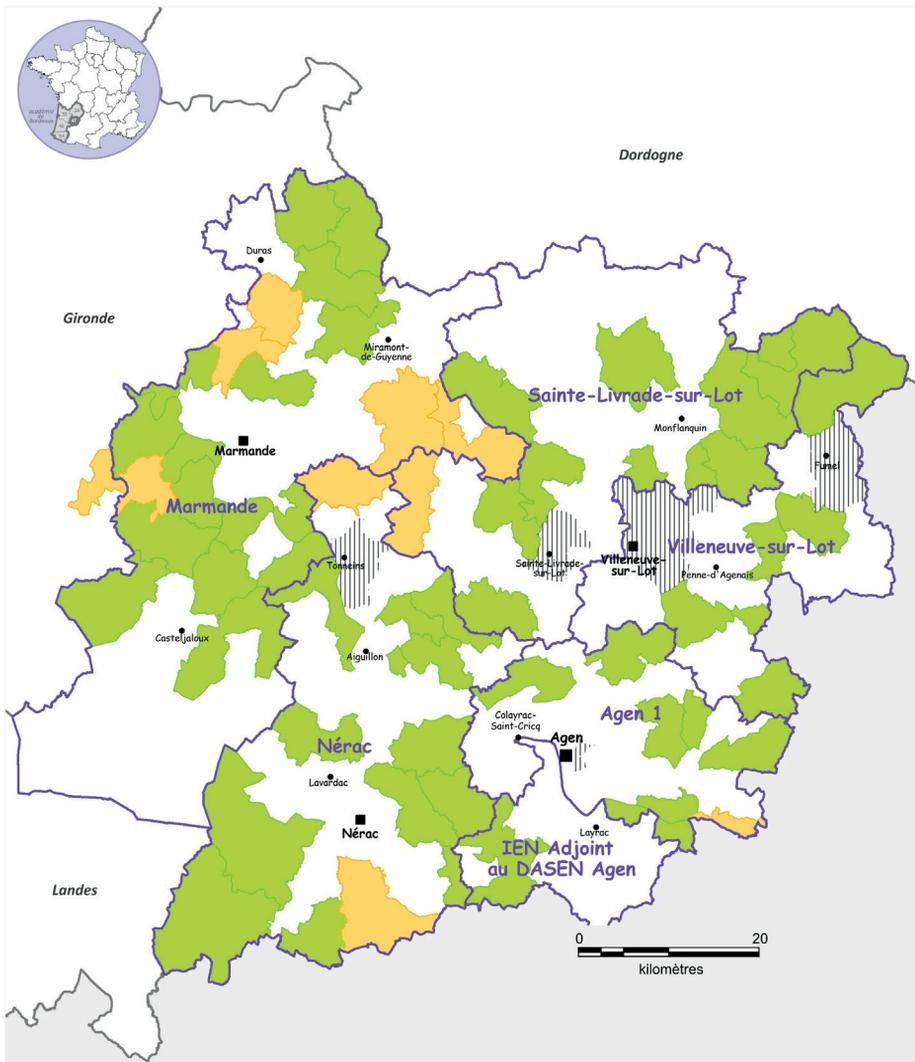
Tél. : 05 53 67 70 30

**Service académique de gestion de frais de  
déplacement et changement de résidence**

Cheffes de service :

Alejandra CARTEREAU -GOMEZ et

Stéphanie PUJOS (formation continue  
+ animations pédagogiques)



Autre circonscription : Agen 2 (circonscription en charge de l'ASH)

BO TPOPO\*  
ES SDV  
Reproduction interdite

  
**ACADÉMIE  
DE BORDEAUX**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Rôle de l'organisation scolaire et universitaire  
Direction des études et de la prospective  
Source : RAMSESE - DSSEN 47  
Mai 2021

## Département du LOT-ET-GARONNE

### Circonscriptions du 1<sup>er</sup> degré - rentrée scolaire 2021

-  Circonscriptions du 1<sup>er</sup> degré
-  Regroupements pédagogiques intercommunaux "concentrés"
-  Regroupements pédagogiques intercommunaux "dispersés"
-  Réseaux d'éducation prioritaire (REP)

#### Lot-et-Garonne

319 communes (dont 208 avec école)  
310 écoles publiques (76 maternelles et 234 élémentaires)  
15 écoles privées sous contrat (15 élémentaires)  
4 écoles privées hors contrat (4 élémentaires)  
(données prévisionnelles rentrée scolaire 2021)



## Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale des Pyrénées-Atlantiques

**François-Xavier PESTEL**  
Inspecteur d'académie  
Directeur académique des services de l'Éducation nationale  
des Pyrénées-Atlantiques

 **Adresse**  
2 place d'Espagne,  
64038 PAU Cedex

 **Tél. : 05 59 82 22 00**  
(standard ouvert de 8h30 à 12h00  
et de 14h00 à 17h30 )

 **E-mail : [ce.ia64@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.ia64@ac-bordeaux.fr)**

 **Site internet**  
<https://www.ac-bordeaux.fr/dsden64/>

 **Horaires d'ouverture au public :**  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

.....  
**Inspecteur d'académie,**  
**Directeur académique**  
**des services de l'Éducation nationale**  
**François-Xavier PESTEL**  
**Tél. : 05 59 82 22 01**

**Inspecteur d'académie,**  
**Directeur académique adjoint**  
**des services de l'Éducation nationale**  
**Etienne MOREL**  
**Tél. : 05 59 82 22 44**

**Secrétaire générale**  
**Stéphanie MARRET-DELBAC**  
**Tél. : 05 59 82 22 02**

**Adjointe au directeur académique des**  
**services de l'Éducation nationale**  
**Christiane MARSAN**  
**Tél. : 05 59 82 22 21**

**Cheffe de cabinet**  
**Marilys VIEIRA**  
**Tél. : 05 59 82 22 28**

**IEN-IO**  
**Danielle STENGER**  
**Tél. : 05 59 82 22 21**

**IEN référente préélémentaire**  
**Sylvie CUCULOU**  
**Tél. : 05 59 59 64 18**

**IEN-ET**  
**Jérôme PROUZAT**

**Division 1<sup>er</sup> degré**  
Cheffe de division : Alice GUERRI  
Poste : 64417

**Dispositifs élèves et scolarité :**  
Chef de division : recrutement en cours  
Poste : 64410

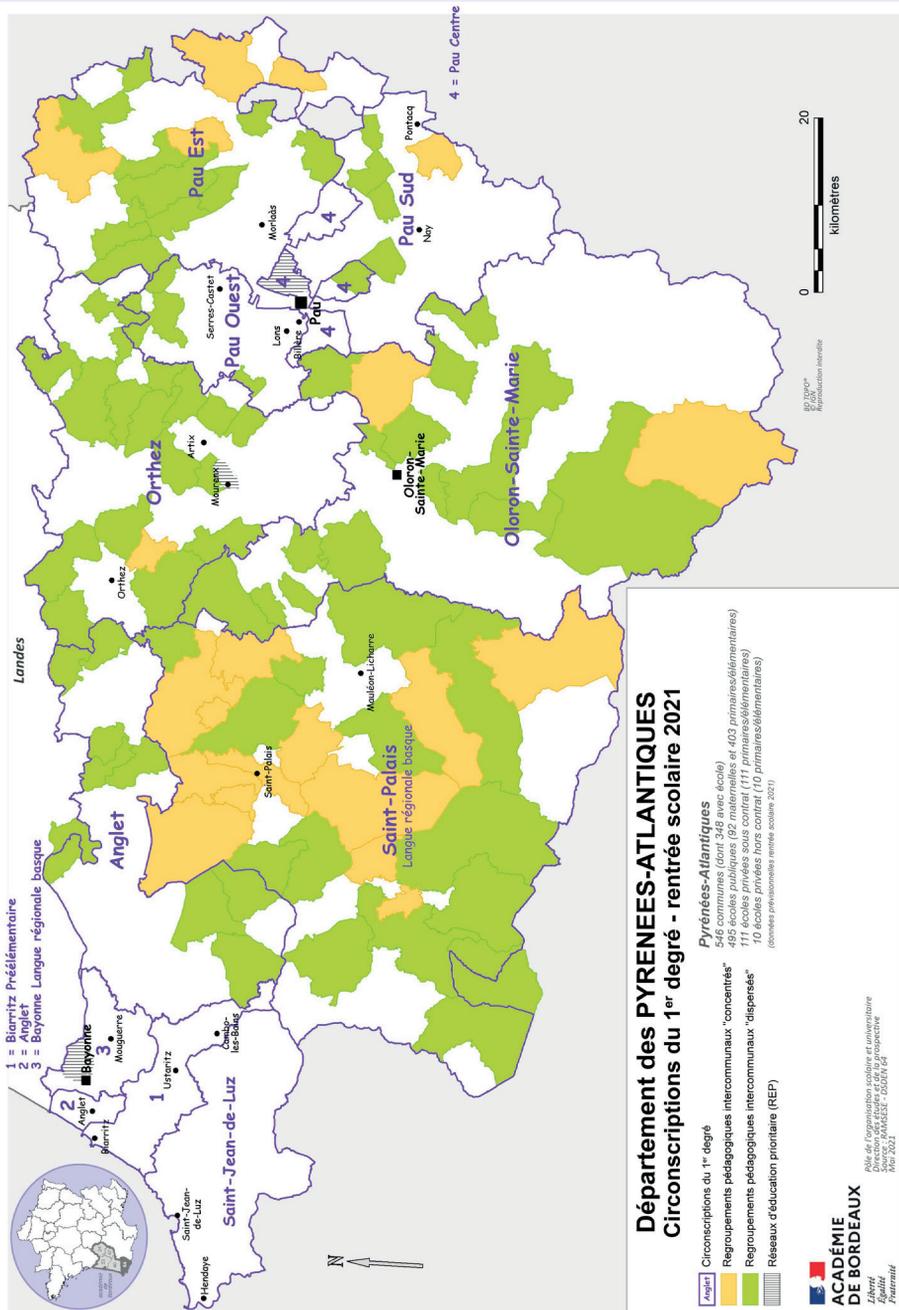
**Division 2<sup>nd</sup> degré**  
Chef de division : Emmanuel PETIT  
Tél. : 62249

**Division vie de l'élève, examens et concours**  
Cheffe de division : Isabelle COENE  
Poste : 62203

**Service départemental école inclusive**  
Chef de division : Frédéric DUMONTEIL  
Poste : 64615

**Plateforme technique académique des bourses**  
Cheffe de division : Amélie PUCHOUAU  
Poste : 62219

**Division affaires médicales et sociales**  
Cheffe de pôle : Marie SADOK  
Poste : 62240



5.

ANNUAIRE  
SIMPLIFIÉ

## Rectorat de Bordeaux

-  **Site Carayon-Latour**  
5, rue Joseph-de-Carayon-Latour
-  **Site Paul-Victor de Sèze**  
114, rue Georges Bonnac ou 3, Terrasse Front-du-Médoc
-  **Tél. :** 05 57 57 38 00 (standard ouvert de 8h00 à 18h00)
-  **Site Internet :** [www.ac-bordeaux.fr/](http://www.ac-bordeaux.fr/)
-  **Horaires d'ouverture au public :** 09h00 à 11h45 et de 14h00 à 16h45

## L'annuaire des personnels du rectorat et des DSDEN

L'organigramme du rectorat et des 5 DSDEN, affichant les services, missions et numéros de téléphone, est disponible en ligne. Un moteur de recherche vous permet de filtrer sur un service académique en particulier ou d'étendre la recherche à toute l'académie.

Vous pouvez également y consulter les organigrammes de chacun de ces services.

[web.ac-bordeaux.fr/annuaire/](http://web.ac-bordeaux.fr/annuaire/)



## Annuaire des corps d'inspection

Collège des IA-IPR

Collège des IA-IPR  
[ce.ipr@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.ipr@ac-bordeaux.fr)

Doyen	Bruno FORESTIER		
Gestionnaire	NC	-	Poste 38 58
Secrétariat des corps d'inspection et des doyens	Nathalie LEREIN Mélisande HERAUD Axelle JEANNE	-	Poste 38 19
Allemand	Ludger HERZIG		
Anglais	Susan GALAND Florence ESTRADE	Hélène ROCHARD Valérie NOUSARIA	
Arabe	Dounia ZEBIB		Paris
Arts appliqués	Boris BOUISSAGUET		
Arts plastiques	Catherine KEREVER		
Biochimie-Génie biologique	Sandrine DOUCET		
Chinois	Wenyng YIN		
Économie et Gestion	David LAGEDAMON Paule MACREZ	Mireille VAUJANY	
Éducation musicale	Jean-Marie CANIARD		
Éducation physique et sportive	Catherine BEDECARRAX Frédérique ROUANET	Thierry DU VERDIER Cosette AGNAN POURINET	
Espagnol	Sylvie BAUDEQUIN Nicolas GODBERT Linda DUPUY		

Établissements et Vie Scolaire	Dominique CHARRAZAC Jérôme CLEMENT Frédéric BLEUZE Jean-Jacques HENAUT	
Hébreu	NC	
Histoire - Géographie	Aurélié DONGEUX Jean-Claude NICOLAS Christophe MONTEZ Dominique BEAUPUY	
Italien	Véronique CARAYON	
Lettres	Marie-Hélène LAVAUD Olivier MASSE Jean-Marie SARPOULET Isabelle PECHEYRAN-ROSSI Fabienne OUVRARD Christophe AGARD	
Mathématiques	Christophe BARNET Agnès DURANTHON Philippe JANVIER Francesco COLONNA ROMANO Felanzino AUGUSTO Francis PETIT	
Philosophie	Jean-Michel LESPADE	
Portugais	Olinda PIRES	Paris
Russe	Christina AGUIBETOV	Versailles
Sciences de la Vie et de la Terre	Frédéric BLANC Bruno FORESTIER Michel COSTE Jennifer BERTRAND	
Sciences et techniques industrielles	Patrick COHEN NC Carole FABRE	
Sciences économiques et sociales	NC	
Sciences médico-sociales Économie sociale et familiale	NC Dominique ROUILLARD-REY (chargée de mission)	Poitiers
Sciences physiques	David BOYER Christophe BERTHIER-BELLEARD Bruno MOMBELLI	
Langue régionale Occitan	Jean-Marie SARPOULET	
Chargé de mission langue régionale Basque	Jakes SARRAILLET	



## Collège des IEN ET-EG-IO

Chargés de l'enseignement dans la voie professionnelle  
ce.ien@ac-bordeaux.fr

Doyen	Pierre POTTEZ	
Gestionnaire	Anne HARAMENDY	Poste 38 58
Secrétariat des corps d'inspection	Nathalie LEREIN Mélisande HERAUD Nadia EL GNAOUI	Poste 38 19
Économie et Gestion	Kamel HADDAD Vincent DUCROS Jérôme MUZARD Lucas SANZ-RAMOS Jean-Marie CORNUEY Jocelyn GRIVAUD Valérie BACHERE	
Enseignement artistique	Patrick PERRIER	
Lettres / Histoire	Charles JACQUELIN Joël JAUZE François BARRIÉ	
Lettres/Allemand	Rémy CORTELL	Aix-Marseille
Lettres/Espagnol	Elsa BANCEL	Toulouse
Lettres/Anglais	Pierre POTTEZ	
Mathématiques/Sciences	Frédéric GUIRAL Sandrine TAUZIN	
Sciences biologiques et Sciences sociales appliquées	Nadine COUTURE Thierry BABOEUF Valérie PIERNAS	
Sciences et techniques industrielles	Philippe L'HOSTIS Jean-Pierre MEAU Stéphane GOY Philippe VERPLANCKE Fabrice METHÉE François DREYDEMY Jérôme PROUZAT	

## IEN

Enseignement technique - conseillers techniques des DASEN

DORDOGNE	Stéphane GOY	05 53 02 84 84
GIRONDE	Jocelyn GRIVAUD	05 56 56 37 79
LANDES	Philippe VERPLANCKE	05 58 05 66 86
LOT-ET-GARONNE	Lucas SANZ-RAMOS	05 53 67 70 06
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	NC	05 59 82 22 24

## IEN-IO

Information et orientation - conseillers techniques des DASEN

DORDOGNE	Sandra RIOU-PACCAULT	05 53 02 84 84 (56 00)
GIRONDE	Corinne TOURENNE	05 56 56 49 24 (36 00)
LANDES	Catherine COURBAIGTS	05 58 05 66 66 (56 01)
LOT-ET-GARONNE	Sandra CASTAY	05 53 67 70 05 (56 02)
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	Danielle STENGER	05 59 82 22 04 (56 03)

## Inspecteurs de l'Éducation nationale

## DORDOGNE

BERGERAC EST	Jean-Louis ALAYRAC	05 53 57 14 42	Ce.ien-bergest@ac-bordeaux.fr
BERGERAC OUEST	Anne-Karine VEAU	05 53 58 11 08	Ce.ien-bergeouest@ac-bordeaux.fr
NONTRON NORD DORDOGNE	Laëtitia KADUR	05 53 02 84 24	Ce.ien-nontron@ac-bordeaux.fr
PÉRIGUEUX 1 (ASH)	Claude LAGRANGE	05 53 02 84 97	Ce.ien-perigueux1@ac-bordeaux.fr
PÉRIGUEUX NORD	Vincent FREAL	05 53 02 84 78	Ce.ien-perigueux-nord@ac-bordeaux.fr
PÉRIGUEUX SUD	François-Xavier DETEVE	05 53 02 84 23	Ce.ien-perigueux-sud@ac-bordeaux.fr
SAINST ASTIER OUEST DORDOGNE	Eric GUTKOWSKI	05 53 53 38 59	Ce.ien-st-astier@ac-bordeaux.fr
SARLAT EST DORDOGNE	Frank RENNESSON	05 53 59 13 82	Ce.ien-sarlat@ac-bordeaux.fr
IEN A	Alain GRIFFOUL	05 53 02 84 51	Ce.ia24-cabinet@ac-bordeaux.fr

## GIRONDE

POLE ASH	Marie-Laure GABARROCHE	05 56 56 36 12	Ce.0331876K@ac-bordeaux.fr
	Daniel GILLARD	05 56 56 36 13	Ce.0332275U@ac-bordeaux.fr
ARCACHON NORD	Florence LALANNE	05 57 72 27 90	Ce.0333037X@ac-bordeaux.fr
ARCACHON SUD	Béatrice BIROU	05 57 72 29 07	Ce.0331451Y@ac-bordeaux.fr
BLAYE	Stéphane GUILLEROT	05 57 42 62 53	Ce.0331445S@ac-bordeaux.fr
BORDEAUX CENTRE	Robert SAUVAGET	05 56 17 37 57	Ce.0332092V@ac-bordeaux.fr
BORDEAUX BOUSCAT	Philippe MORISSET	05 56 56 36 91	Ce.0331450X@ac-bordeaux.fr
BORDEAUX MERIGNAC	Laurent SICARD	05 56 97 43 03	Ce.0331453A@ac-bordeaux.fr
BEGLES FLOIRAC	Richard ORTALI	05 57 54 17 70	Ce.0332863H@ac-bordeaux.fr
ENTRE-DEUX-MERS	Stéphan GAY	05 57 54 17 80	Ce.0331444R@ac-bordeaux.fr
GRADIGNAN	Fabienne HELBIG	05 57 35 10 74	Ce.0332091U@ac-bordeaux.fr
LANGON	Christophe MEOT	05 57 98 17 90	Ce.0331446T@ac-bordeaux.fr
LA REOLE	Grégory PAULY	05 56 61 50 99	Ce.0331449W@ac-bordeaux.fr
LESPARRE	Joan MATHE	05 56 73 38 97	Ce.0331447U@ac-bordeaux.fr
LIBOURNE I	Jacques VANHUYSSSE	05 57 55 46 06	Ce.0331448V@ac-bordeaux.fr
LIBOURNE II	Marianne POUJOL	05 57 55 46 90	Ce.0332274T@ac-bordeaux.fr

LORMONT	Sylvie REBESCHINI	05 57 77 10 90	Ce.0331635Y@ac-bordeaux.fr
PESSAC	Bénédicte LIEF	05 56 07 82 95	Ce.0331457E@ac-bordeaux.fr
SAINT-ANDRE- DE-CUBZAC	Nancy BROTHERRSON	05 57 94 06 15	Ce.0332529V@ac-bordeaux.fr
SAINT-MEDARD- EN-JALLES	Isabelle BONNET	05 56 70 12 31	Ce.0331455C@ac-bordeaux.fr
SUD ENTRE DEUX MERS	Thierry BERTHOU	05 57 57 35 38	Ce.0333384Z@ac-bordeaux.fr
SUD MEDOC	Anne-Marie BEZIAN - MORISSET	05 56 56 36 90	Ce.0331456D@ac-bordeaux.fr
TALENCE	Isabelle BARBIER	05 57 96 11 70	Ce.0331443P@ac-bordeaux.fr
PÔLE FORMATION	NC	05 56 56 57 39	Ce.0333220W@ac-bordeaux.fr
PÔLE MATERNELLE	Pascale PALY	05 56 56 36 78	Ce.0333221X@ac-bordeaux.fr
A-DASEN 1er degré	Valérie RAGALEUX	05 56 56 36 43	Ce.0331452Z@ac-bordeaux.fr

## LANDES

DAX CENTRE LANDES	Christophe PETITCOLLIN	05 58 74 33 35	Ce.ien40-dax-centre@ac-bordeaux.fr
DAX SUD ADOUR	Sophie STRATAKIS	05 58 74 68 23	Ce.ien40-dax-adour@ac-bordeaux.fr
MIMIZAN PAYS DE BORN	Florence LALANNE	05 57 57 39 05	Ce.ien40-mimizan@ac-bordeaux.fr
AIRE TURSAN	Francis WEBER	05 58 05 66 82	Ce.ien40-aire-tursan@ac-bordeaux.fr
MONT-DE-MARSAN HAUTE LANDE	Jean-Louis GENNERIE	05 58 75 75 94	Ce.ien40-marsan-lande@ac-bordeaux.fr
HAGETMAU CHALOSSE	Marie-Pierre DUMON-DA-ROS	05 58 06 42 09	Ce.ien40-hagetmau-chalosse@ac-bordeaux.fr
TYROSSE CÔTE SUD	Pascal MAILLOT	05 58 77 17 69	Ce.ien40-tyrosse@ac-bordeaux.fr
ASH et élèves à besoins éducatifs particuliers	Tiphene JOUBERT	05 58 05 66 82	Ce.ien40-ash@ac-bordeaux.fr

## LOT-ET-GARONNE

AGEN 1	Jean-Michel PIGNON	05 53 67 70 95	ien.agen1@ac-bordeaux.fr
AGEN 2 – ASH	Delphine DESCOT- VIGOUROUX	05 53 67 70 91	ien.agen2.47@ac-bordeaux.fr
AGEN 3 – IEN A	Frédéric BRABET	05 53 67 70 35	ien.agen3@ac-bordeaux.fr
MARMANDE	Christophe COMBES	05 57 57 87 01	ien.marmande.47@ac-bordeaux.fr
NERAC	Anne KUBEK	05 57 57 35 10	ien.nerac.47@ac-bordeaux.fr
SAINTE LIVRADE- SUR-LOT	Stéphane ZIEBA	05 53 71 70 76	ien.sainte-livrade.47@ac-bordeaux.fr
VILLENEUVE- SUR-LOT	Jean-Pierre DARMAGNAC	05 53 70 39 44	ien.villeneuve.47@ac-bordeaux.fr

**PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**

A-DASEN	Christiane MARSAN	05 59 82 22 21	Ce.ia64@ac-bordeaux.fr
ANGLET	Emmanuel CAPDEPONT	05 59 59 37 37	Ce.ienanglet@ac-bordeaux.fr
BAYONNE	Sandrine ETCHEVERRY	05 59 59 64 34	Ce.ienbayonne@ac-bordeaux.fr
BAYONNE – ASH OUEST	Serge VIGUIER	05 59 59 64 18	Ce.ienbiarritz@ac-bordeaux.fr
BIARRITZ PRÉÉLÉMENTAIRE	Sylvie CUCULOU	05 59 59 64 18	Ce.ienpreelementaire@ac-bordeaux.fr
OLORON	Pierre BAZIARD	05 59 39 72 41	Ce.ienoloron@ac-bordeaux.fr
ORTHEZ	Jean-Paul BIANCHI	05 59 69 11 79	Ce.ienorthez@ac-bordeaux.fr
PAU SUD	Véronique GERDE	05 59 82 22 51	Ce.ienpausud@ac-bordeaux.fr
PAU ASH EST	Mireille DUBOIS-BEGUE	05 59 82 22 42	Ce.ienpauash@ac-bordeaux.fr
PAU EST	Geneviève BOURGADE	05 59 82 22 53	Ce.ienpauest@ac-bordeaux.fr
PAU OUEST	Marie-Elisabeth GOULAS	05 59 82 22 43	Ce.ienpauouest@ac-bordeaux.fr
PAU CENTRE	Jean LAPORTE-FAURET	05 59 82 22 46	Ce.ienpaucentre@ac-bordeaux.fr
SAINT-JEAN-DE-LUZ	Marie-Pierre COHERE	05 59 85 24 54	Ce.ienstjeandeluz@ac-bordeaux.fr
SAINT-PALAIS	Aude MULLER	05 57 57 39 70	Ce.iensaintpalais@ac-bordeaux.fr





## Vacances scolaires 2021-2022



### ZONE A

Besançon, Bordeaux,  
Clermont-Ferrand, Dijon,  
Grenoble, Limoges, Poitiers.

### ZONE B

Aix-Marseille, Amiens, Caen,  
Lille, Nancy-Metz, Nantes,  
Nice, Orléans-tours, Reims,  
Rennes, Rouen, Strasbourg.

### ZONE C

Paris, Créteil, Versailles,  
Montpellier, Toulouse.

### ZONE A

### ZONE B

### ZONE C

**RENTRÉE DES ÉLÈVES**

*Jeudi 2 septembre*

**VACANCES DE LA TOUSSAINT**

*Du samedi 23 octobre au lundi 8 novembre*

**VACANCES DE NOËL**

*Du samedi 18 décembre au lundi 3 janvier*

**VACANCES D'HIVER**

*sam. 12 février  
lun. 28 février*

*sam. 5 février  
lun. 21 février*

*sam. 19 février  
lun. 7 mars*

**VACANCES DE PRINTEMPS**

*sam. 16 avril  
lun. 2 mai*

*sam. 9 avril  
lun. 25 avril*

*sam. 23 avril  
lun. 9 mai*

**PONT DE L'ASCENSION**

*Du mercredi 25 mai au lundi 30 mai*

**VACANCES D'ÉTÉ**

*Jeudi 7 juillet*

# NOUS SOMMES AUX CÔTÉS DE CEUX QUI FONT GRANDIR LES AUTRES.

## -10%\*

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

Retrouvez nos offres  
sur [gmf.fr/enseignement](https://gmf.fr/enseignement)

**GMF 1<sup>ER</sup> ASSUREUR  
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



Sarah,  
professeure des écoles.



ASSURÉMENT HUMAIN

GMF 1<sup>er</sup> assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2020.

\*Offre réservée aux Agents du Service Public, personnels des métiers de l'enseignement. Réduction de 10 % sur le montant de la 1<sup>ère</sup> cotisation annuelle, pour toute souscription d'un contrat AUTO PASS entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur [gmf.fr](https://gmf.fr)  
**LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés** - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES.



## Les sigles de l'Éducation nationale

Dispositifs, directions, établissements : beaucoup sont simplifiés en sigles. Retrouvez dans ce glossaire quelques-uns des nombreux sigles de l'Éducation nationale.

Sigle	Signification
<b>ASH</b>	Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés
<b>AESH</b>	Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap
<b>BEP</b>	Brevet d'Études Professionnelles
<b>BTS</b>	Brevet de Technicien Supérieur
<b>CAP</b>	Certificat d'Aptitude Professionnelle
<b>CAPE</b>	Convention Académique de Priorité Éducative
<b>CFG</b>	Certificat de Formation Générale
<b>CPGE</b>	Classe Préparatoire aux Grandes Écoles
<b>DAAC</b>	Direction des Services Académiques de l'Éducation Nationale
<b>DAF</b>	Direction des Affaires Financières
<b>DASEN</b>	Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale
<b>DEC</b>	Direction des Examens et des Concours
<b>DEPAT</b>	Direction de l'Encadrement et Personnels Administratifs, Techniques
<b>DPE</b>	Direction des Personnels Enseignants
<b>DNB</b>	Diplôme National du Brevet
<b>DUT</b>	Diplôme Universitaire de Technologie
<b>EFIV</b>	Enfants de Familles Itinérantes et de Voyageurs
<b>EN</b>	Éducation Nationale
<b>GT</b>	Général et Technologique
<b>IA</b>	Inspecteur d'Académie
<b>IEN</b>	Inspecteur de l'Éducation nationale
<b>IUT</b>	Institut Universitaire de Technologie
<b>LGT</b>	Lycée d'enseignement général et Technologique
<b>LP</b>	Lycée d'enseignement Professionnel
<b>MENJS</b>	Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
<b>REP</b>	Réseau d'Enseignement Prioritaire
<b>SEGPA</b>	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
<b>SEP</b>	Section d'Enseignement Professionnel
<b>UEE</b>	Unité d'Enseignement Externalisée
<b>UPS</b>	Unité Pédagogique Spécifique

# LA PRÉVENTION MAE À L'ÉCOLE

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE



## Notre accompagnement

Notre réseau d'experts MAE intervient gratuitement au sein de votre établissement pour mener des actions de prévention :  
**auprès des élèves**, de la maternelle au lycée,  
**des parents**, avec des rencontres-débats,  
et **de vos équipes pédagogiques** à l'aide de formations et d'outils réalisés par la MAE.

## THÉMATIQUES

### ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE ET GESTES DE PREMIERS SECOURS

*Le Club des Super-Héros*

3-11 ans • Support interactif en téléchargement  
6-11 ans • Jeu pédagogique en ligne

### VIOLENCES ENTRE PAIRS

*Jeux de l'Oie "Non au harcèlement"*

9-11 ans et 12-15 ans • Jeux de société  
*Maël le roi des bêtises*  
Dès 3 ans • Album

### SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

*Maëva sur le chemin de l'école*

Dès 3 ans • Album

### SENSIBILISATION AUX ÉCRANS

### ÉDUCATION À LA SANTÉ

**mae.fr**

PERIGUEUX	02 32 83 60 24
BORDEAUX	02 32 83 60 33
DAX	02 32 83 60 40
AGEN	02 32 83 60 47
BAYONNE	02 32 83 60 64

**L'expertise MAE au service de la prévention.**

AP PREV 06/20 – Fédération MAE SOLIDARITÉ, association à but non lucratif régie par la loi de 1901, sise 14 rue Moncey 75009 Paris – Crédit photo : MAE



Toutes nos ressources  
pédagogiques  
et nos actions sur **mae.fr**



A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

*Isabelle, Ophélie, Gilles, Fatoumata*

**COMME NOUS,  
NOTRE BANQUE MISE  
SUR LE COLLECTIF**

#notrepointcommun

Découvrez la CASDEN, la banque coopérative de la Fonction publique.  
Elle a créé un système inédit d'épargne à Points\*: l'épargne de tous  
permet à chacun de réaliser ses projets.

Tous fonctionnaires au service du collectif

\*Les Points cumulés dans le cadre du Programme 1,2,3 CASDEN sont comptabilisés chaque fin de mois.



## ACADÉMIE DE BORDEAUX

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

5 rue Joseph de Carayon-Latour  
CS 81499 33 060 BORDEAUX Cedex  
Tél. : 05 57 57 38 00  
[www.ac-bordeaux.fr](http://www.ac-bordeaux.fr)  
@AcBordeaux @RANouvAquitaine



Directrice de la publication :  
Anne Bisagni-Faure  
Rectrice de la région académique  
Nouvelle-Aquitaine  
Rectrice de l'académie de Bordeaux  
Chancelière des universités

Responsable de l'édition :  
Service communication

Conception graphique :  
Service communication

Impression :  
Korus

août 2021

NOUS REMERCIONS NOS PARTENAIRES

